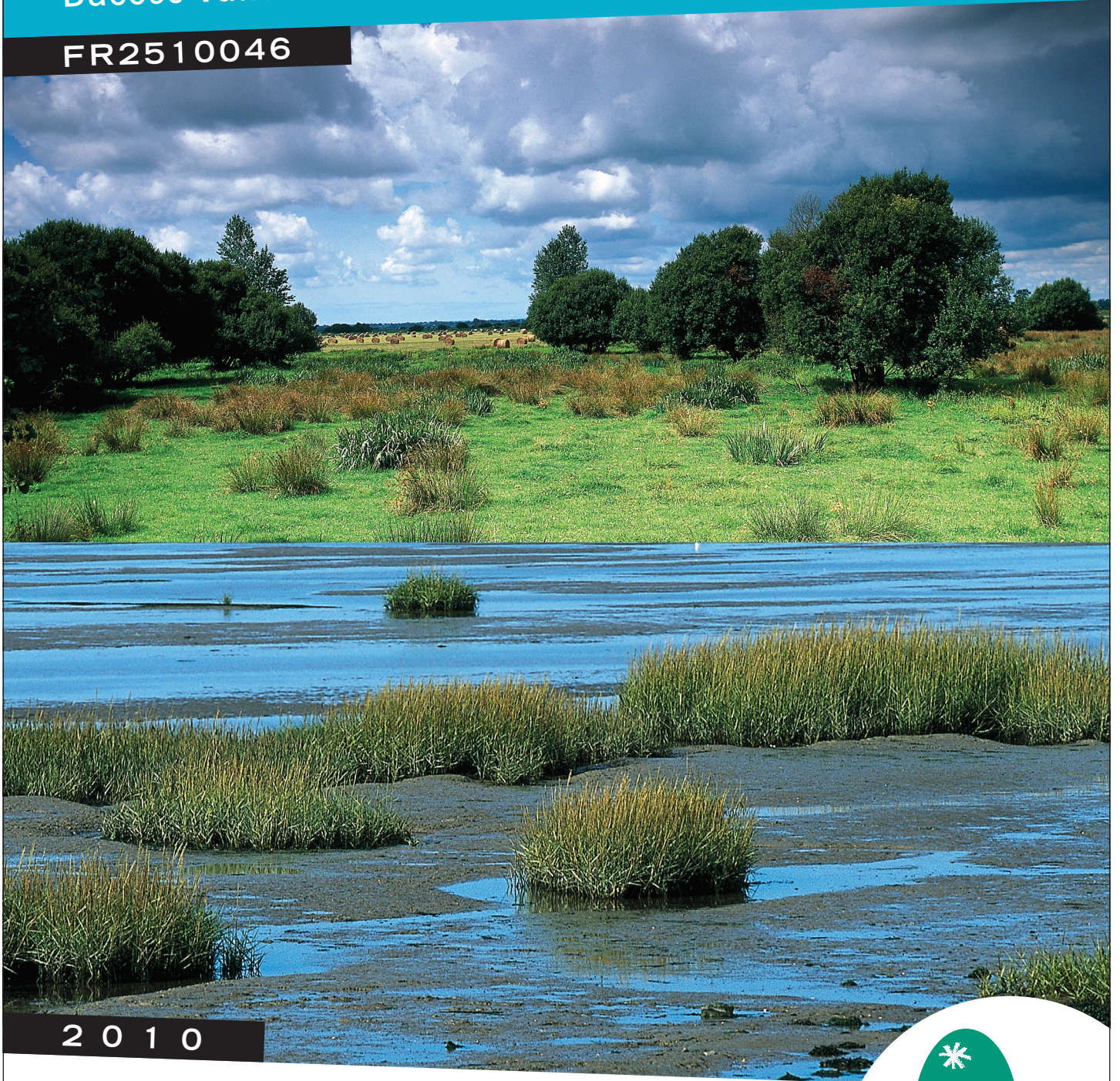


Site Natura 2000 Directive Oiseaux

Basses vallées du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys

FR2510046



2010



Document d'objectifs
Annexes scientifiques

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



Parc
naturel
régional
des Marais du
Cotentin et du Bessin

Sommaire

Les outils de suivi et de connaissance.....	3
Grille de lecture des tableaux.....	5
Butor étoilé.....	10
Aigrette garzette.....	12
Grande Aigrette.....	14
Cigogne blanche.....	15
Oie cendrée.....	17
Bernache cravant.....	18
Tadorne de Belon.....	19
Canard siffleur.....	21
Sarcelle d'hiver.....	23
Canard pilet.....	25
Sarcelle d'été.....	27
Canard souchet.....	29
Busard des roseaux.....	31
Busard cendré.....	33
Marouette ponctuée.....	35
Râle des genêts.....	37
Limicoles côtiers.....	40
Huitier-pie.....	44
Grand gravelot.....	46
Gravelot à collier interrompu.....	48
Pluvier argenté.....	50
Vanneau huppé.....	52
Bécasseau sanderling.....	54
Bécasseau variable.....	56
Combattant varié.....	58
Bécassine des marais.....	60
Barge à queue noire.....	62
Barge rousse.....	64
Courlis cendré.....	66
Chevalier arlequin.....	69
Chevalier gambette.....	71
Tournepierre à collier.....	73
Hibou des marais.....	75
Bergeronnette flavéole.....	77
Gorgebleue à miroir.....	79
Tarier des près.....	81
Phragmite aquatique.....	83
Phragmite des joncs.....	84
Récapitulatif des tendances d'évolution des espèces.....	86
Bibliographie.....	88

Les outils de suivi et de connaissance

Les oiseaux nicheurs

Les suivis décrits ci-après sont mis en œuvre par le Groupe Ornithologique Normand (GONm) à la demande du Parc depuis 1991.

Les espèces patrimoniales

Les espèces suivantes ont été sélectionnées en fonction de leur degré de rareté. Les anatidés ne sont pas pris en compte eu égard à la difficulté de leur recensement.

- Pour la cigogne blanche, ce sont les couples nicheurs qui sont recensés. Le devenir de chaque nichée est contrôlé et le baguage coloré permet un suivi à long terme des adultes et des jeunes. *Portée géographique : marais du Cotentin et du Bessin, marais de la côte Est, polders.*
- Les deux espèces de busards sont recensées par observation des cantonnements des adultes et des parades. Le plus souvent, les données sont confirmées par la recherche des nids, qui permet en outre le baguage des poussins. *Portée géographique : marais du Cotentin et du Bessin, marais de la côte Est, polders.*
- Le râle des genêts et la marouette ponctuée sont recherchés par la technique de la repasse du chant au magnétophone. On procède à cette diffusion entre 22 h et 1 h du matin, par des soirées sans pluie, ni vent, sur les sites a priori occupés par l'espèce (en fonction des connaissances acquises les années précédentes). Des sorties diurnes permettent, parfois, de repérer des chanteurs. Le butor étoilé est recherché par écoute nocturne sans repasse sur les sites connus. *Portée géographique : marais du Cotentin et du Bessin.*
- Les limicoles sont recensés en repérant les couples qui alarment. La localisation des territoires nécessite en général au moins deux visites sur chacun des sites. Un premier recensement général a eu lieu en 1981 et 1982, un second en 1996. La bécassine des marais et la barge à queue noire sont appréhendés de façon probablement exhaustive chaque année alors que les autres limicoles sont répertoriés sur des sites témoins. *Portée géographique : marais du Cotentin et du Bessin , le recensement de 1981-82 excluait la vallée de l'Aure, celui de 1996 englobait les marais du Cotentin et du Bessin et les polders.*

Depuis 2004, un recensement annuel des couples nicheurs de gravelots à collier interrompu est effectué sur le littoral de la côte Est.

Le suivi par points d'écoute

Avec un réseau de 138 points d'écoute en 2002 (augmentation progressive depuis 1991 (100 points à l'époque), les zones humides du Parc sont un des rares sites français de grande superficie qui fasse l'objet d'une telle démarche. Ces points sont répartis sur l'ensemble des Marais du Cotentin et du Bessin (y compris marais de la côte Est et polders).

La méthode de recensement utilisée est la méthode des points d'écoute STOC – EPS selon le protocole établi en 1989 (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) définie par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris .

En un point donné une écoute de cinq minutes, dans les trois heures qui suivent le lever du soleil, permet de noter tous les contacts visuels ou sonores avec les oiseaux posés ou en vol.

Les points sont regroupés en deux séries temporelles en fonction de la période du relevé : entre le 1^{er} avril et le 8 mai (série A) et entre le 8 mai et le 15 juin (série B).

Autres données

Pour certaines espèces, les méthodes décrites ci-dessus ne sont pas adaptées pour obtenir des données utiles, le fichier du GONm constitué de plus de 500 000 données recueillies en Normandie depuis la fin des années 1960 peut alors être utilisé. Ainsi, chaque année, le GONm fournit au Parc un relevé des observations les plus marquantes sur le territoire.

Diverses études peuvent également être valorisées : études concernant des espèces ou des groupes d'espèces (anatidés nicheurs, chevêche,...), études de sites, études des relations avec les activités agricoles, ...

Les oiseaux migrateurs et hivernants

Les limicoles côtiers

L'association Claude Hettier de Boislabert, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Domaine de Beauguillot, anime un réseau d'observateurs qui assure le décompte des limicoles côtiers tout au long de l'année. Ces dénombrements sont effectués de manière synchronisée une fois par mois depuis 1999 ainsi que tous les dix jours en période de migration (avril à mai et août à septembre) depuis 2001. Les comptages sont réalisés sur les repaires de haute-mer.

Portée géographique : Baie des Veys, littoral de la côte Est

Les anatidés et foulques

Par ailleurs l'association Claude Hettier de Boislabert anime un réseau de structures (FDCM, SYMEL, PNRMCB) qui recense les remises diurnes d'anatidés suivantes : réserve naturelle de Beauguillot, tourbière de Baupte, les Ponts d'Ouve, Polders de Brévands, carrière de Fresville, réserve de chasse des Bohons, remises temporaires pré-nuptiales dans les marais...Trois recensement mensuels synchronisés sont effectués entre octobre et avril inclus.

Portée géographique : Baie des Veys, polders, marais du Cotentin et du Bessin et de la côte Est

Ce suivi a été mis en place en 2002 suite à une étude (1997-99) sur l'utilisation de la Baie des Veys et des marais du Cotentin par ces oiseaux.

Ces données, plus récentes mais plus complètes intra-annuellement ont été utilisées en substitution des comptages à la mi-janvier des réseaux Wetlands International (ancien BIROE) et Oiseaux d'eau ONCFS/FDC.

Autres données

Divers sites font l'objet de suivis réguliers (toutes espèces) en période internuptiale : tourbière de Baupte, RN Beauguillot, réserves GONm, Ponts d'Ouve.

Enfin des études ponctuelles ont été menées (par ex. hivernage des bécassines et busards sur la RN Sangsurière, dortoirs de busards sur les marais.

Sur le site des Ponts d'Ouve, un camp de baguage des passereaux paludicoles en migration postnuptiale est en place depuis 2004.

Grille de lecture des tableaux

Colonne Directive Oiseaux

L'Annexe I de la Directive Européenne "Oiseaux" recense les espèces menacées à l'échelle de la Communauté Européenne et devant faire l'objet de mesures de conservation spéciale de leur habitat.

Colonne SPEC

SPEC : SPecies of European Conservation Concern (espèces dont la conservation mérite une attention particulière en Europe)

- SPEC1 : espèce menacée à l'échelle planétaire,
- SPEC2 : espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe,
- SPEC3 : espèce à statut européen défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors Europe,
- SPEC4 ou Non-SPEC^E : espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve en Europe,
- SPEC5 ou Non-SPEC : espèce à statut européen non défavorable dont la majorité de la population mondiale se trouve hors Europe.

D'après, BirdLife International, 2004, Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status, BirdLife Conservation Séries N°12, 374 p.

Colonne Liste Rouge nationale

- Liste Rouge : correspond à la liste des oiseaux nicheurs ou hivernants (2 listes différentes) les plus menacés en France. Il s'agit d'espèces très vulnérables, encourant des risques importants d'extinction ou de raréfaction à court ou moyen termes dans notre pays. Elle regroupe les catégories suivantes.

ED : espèce en danger,

V : espèce vulnérable,

R : espèce rare.

- Liste Orange : correspond à une liste complémentaire d'espèces nicheuses ou hivernantes (2 listes différentes) moins vulnérables, car encore relativement abondantes, mais dont l'évolution à long terme est néanmoins préoccupante. Elle regroupe les catégories suivantes.

D : espèce en déclin,

L : espèce localisée,

AP : espèce dont le statut est mal connu mais susceptible d'être classé dans les catégories précédentes.

- Espèces au statut non défavorable :

AS : espèce dont le statut français n'est pas défavorable, mais à surveiller car pouvant le (re)devenir ou en raison de la prépondérance des effectifs français en Europe,

S : espèce stable ou en progression,

ne : non évalué (présence aléatoire en France),

N : nouvellement installée

D'après : ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999, Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO, 560 p.

Colonne Liste Rouge Normandie

D'après : Groupe Ornithologique Normand, 2003, Listes rouge et orange des oiseaux nicheurs de Normandie, 6 p.

Colonne Population nicheuse européenne

D'après : BirdLife International, 2004, Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status, BirdLife Conservation Séries N°12, 374 p.

Colonne Seuil valeur internationale nicheur

Calculé comme 1% de l'effectif total nicheur de l'Europe biogéographique ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum (en nombre de couples).

Colonne Population nicheuse EU25

D'après : BirdLife International, 2004, Birds in the European Union : A status assesment, BirdLife International, 50 p.

Colonne Seuil valeur EU25 nicheur

Calculé comme 1% de l'effectif total nicheur de l'Union Européenne ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum (en nombre de couples). Uniquement pour les espèces de l'Annexe I

Colonne Population nicheuse française

D'après : BirdLife International, 2004, Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status, BirdLife Conservation Séries N°12, 374 p.

Colonne Seuil valeur nationale nicheur

Calculé comme 1% de l'effectif total nicheur de France ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum (en nombre de couples). (valeur minimale en cas de fourchette d'estimation).

Colonne Estimation population nicheuse (couples)

D'après les données locales, voir bibliographie

Colonne Population biogéographique, voies de migration

D'après :

Wetlands International, 2002, Waterbird Population Estimates - Third Edition, Wetlands International Global Series n°12, 208 p.

Pour les espèces non traitées : BirdLife International, 2004, Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status, BirdLife Conservation Séries N°12, 374 p. *La population nicheuse a été multipliée par 3 pour obtenir la population concernée.*

Colonne Seuil valeur internationale hiver

Correspondant à 1% de la population biogéographique concernée ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum. Au-delà de 2 000 000 d'individus, la valeur 20 000 est attribuée.

Colonne Population hivernante EU25

D'après : BirdLife International, 2004, Birds in the European Union : A status assesment, BirdLife International, 50 p. *En cas de données hivernales manquantes, la population nicheuse de l'EU25 a été multipliée par 3 pour obtenir la population concernée. Dans le cas où cette méthode amène à définir une population supérieure à celle de l'Europe, c'est le seuil de valeur internationale qui a été utilisé.*

Colonne Seuil valeur EU25 hiver

Calculé comme 1% de l'effectif total nicheur de l'Union Européenne ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum (en nombre de couples). Uniquement pour les espèces de l'Annexe I.

Colonne Population hivernante française

D'après :

- Note de cadrage MNHN/MEDD 2002, Natura 2000/Directive Oiseaux, Codification des données espèces dans les formulaires des Zones de Protection Spéciale, 21p.
- données 1997-2001 du recensement Wetlands-International, document internet : <http://www.lpo.fr/etudes/wetlands/doc/minmax1997-2001.xls>
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999, Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO, 560 p.
- Dénombrement des vanneaux huppées et pluviers dorés en France à la mi-janvier 2004 à 2007 / ANCGE

Colonne Seuil valeur nationale

Correspondant à 1% de la population française concernée ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum.

Ce critère n'a pas été utilisé pour les périodes migratoires où la notion de population française n'est pas pertinente.

Colonnes Estimation population hivernante et migratrice/estivante

Moyenne des effectifs maximaux, d'après les données locales, voir bibliographie

Tableau critères de sélection

Il s'agit des critères de sélection des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) d'après BirdLife International pour la valeur internationale.

Le seuil de valeur nationale correspond à 1% de la population française concernée ou 1% de la moyenne de la fourchette minimum-maximum. Ce critère n'a pas été utilisé pour les périodes de migration où il n'est pas pertinent.

Le niveau d'importance du site est hiérarchisé en 3 niveaux :

- Mondial (critères A),
- Européen (critères B),
- Union Européenne (critères C).

Mondial	A1. Espèces menacées au niveau mondial	Le site accueille régulièrement une population significative d'une espèce menacée au niveau mondial.
	A2. Espèces à distribution limitée	Le site accueille régulièrement une population significative d'espèces endémiques ou dont la distribution définit des aires secondaires.
	A3. Espèces restreintes à un biome	Le site accueille régulièrement un peuplement significatif d'espèces dont la distribution est restreinte à un biome.
	A4. Rassemblement d'oiseaux	(i) Le site accueille régulièrement au moins 1% de la population biogéographique d'une espèce sociale d'oiseau d'eau. (ii) Le site accueille régulièrement au moins 1% de la population biogéographique d'une espèce sociale d'oiseau de mer ou terrestre. (iii) Le site accueille régulièrement au moins 20 000 oiseaux d'eau ou 10 000 couples d'oiseaux de mer d'une espèce ou plus.

		(iv) Le site est un goulet d'étranglement où passent régulièrement, lors des migrations d'automne ou de printemps, au moins 20 000 Cigognes et/ou rapaces et/ou Grues.
Européen	B1. Rassemblement d'oiseaux	(i) Le site accueille régulièrement moins de 1% de la population biogéographique ou d'une population distincte d'une espèce d'oiseau d'eau. (ii) Le site accueille régulièrement moins de 1% d'une population distincte d'une espèce d'oiseau de mer. (iii) Le site accueille régulièrement moins de 1% de la population biogéographique ou d'une population distincte d'une autre espèce sociale. (iv) Le site est un goulet d'étranglement où passent régulièrement, lors des migrations d'automne ou de printemps, au moins 5 000 Cigognes et/ou 3 000 rapaces ou Grues.
	B2. Espèces au statut de conservation défavorable en Europe	Le site est un des « n » plus importants du pays pour une espèce au statut de conservation défavorable en Europe (SPEC 2, 3) et pour qui la protection des sites est une approche appropriée.
	B3. Espèces au statut de conservation favorable en Europe	Le site est un des « n » plus importants du pays pour une espèce au statut de conservation favorable mais concentrée en Europe (SPEC 4) et pour qui la protection des sites est une approche appropriée.
Union Européenne	C1. Espèces menacées au niveau mondial	Le site accueille régulièrement une population significative d'une espèce menacée au niveau mondial.
	C2. Concentration d'espèces menacées au niveau de l'Union Européenne	Le site accueille régulièrement au moins 1% de la population biogéographique ou de la population de l'Union Européenne d'une espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.
	C3. Concentration d'espèces migratrices non-menacées au niveau de l'Union Européenne	Le site accueille régulièrement au moins 1% de la population biogéographique d'une espèce migratrice non inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.
	C4. Rassemblements d'oiseaux	Le site accueille régulièrement au moins 20 000 oiseaux d'eau migrateurs ou 10 000 couples d'oiseaux de mer migrateurs d'une espèce ou plus.
	C5. Sites de migration	Le site est un goulet d'étranglement où passent régulièrement, lors des migrations d'automne ou de printemps, au moins 5 000 Cigognes et/ou 3 000 rapaces et/ou 3 000 Grues.
	C6. Espèces menacées au niveau de l'Union Européenne	Le site est un des 5 plus importants d'une région administrative pour une espèce ou une sous-espèce inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux
	C7. Autre critère ornithologique	Site désigné comme ZPS.

Parmi les critères utilisés par la Convention de Ramsar pour définir les zones humides d'importance internationale, deux s'appuient sur les dénombrements d'oiseaux d'eau et recourent les critères de BirdLife International :

Critère 4 : Le site accueille régulièrement au moins 20 000 oiseaux d'eau migrateurs.

Critère 6 : Le site accueille régulièrement au moins 1% de la population biogéographique d'une espèce ou d'une sous-espèce d'oiseau d'eau

Butor étoilé

Botaurus stellaris

Critères de sélection :
C6, 1% national (N, H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	3	V	ne	rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
34 000	54 000	440	7 900	10 000	90	270	317	3	4-11

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
5 880	6 730	65			65	50	200	1	5-6	?

Habitat

D'après la littérature, le butor affectionne les grandes roselières à phragmites faiblement inondées d'au moins 2 à 5 ha. Sur le site, cet habitat est quasiment absent et le butor utilise des prairies marécageuses pourvues de zones à grand héliophytes (parcelles fauchées une année sur deux).

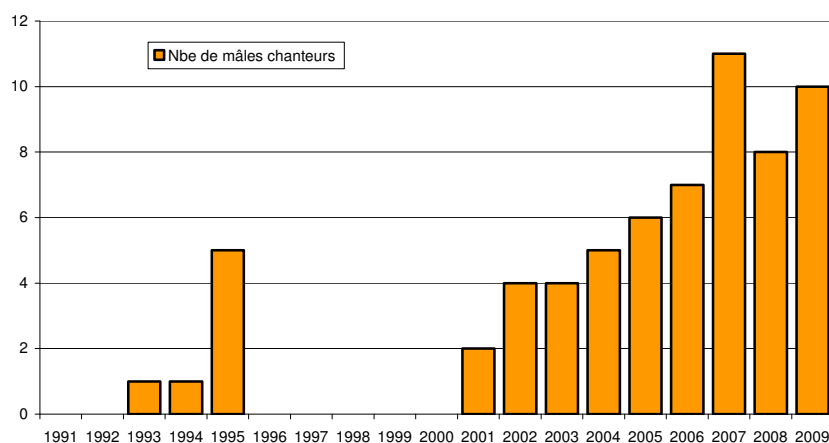
Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Connu comme nicheur dans les marais de Carentan au XIX^{ème} siècle et, semble-t-il, encore au début du XX^{ème}, l'espèce semble absente des marais ensuite.

Tout change assez récemment avec l'audition en 1993 et 1994 d'un chanteur à Auvers (canal des Espagnols).

1995 se révèle être une excellente année pour le butor étoilé : cinq chanteurs sont entendus. Il faut attendre 2001 pour retrouver des butors nicheurs, cette fois-ci dans les marais de Graignes et de Montmartin en Graignes, sur les réserves du GONm et à St-Hilaire Petitville. On observe depuis une colonisation du site par cette espèce discrète.

Quelques individus utilisent également les marais pour passer l'hiver (notamment le site des Ponts d'Ouve).



Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage
Chasse

Pêche
Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,
Baisse des niveaux d'eau,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 25 juillet,
Développement d'un réseau de parcelles à grands héliophytes fauchées une année sur deux,
Repérage et suivi précis des nichées (avertissement des exploitants),
Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones d'alimentation et d'hivernage),
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Aigrette garzette

Egretta garzetta

Critères de sélection :
1% national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	5	AS	ne	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
68 000	94 000	810	39 000	54 000	465	11 000	13 000	120	>80 hors site

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
125 000	143 000	1 300			1 300	7 990	10 420	92	> 230	?

Habitat

Niche en colonies dans les bois aux abords des marais et sur quelques îlots marins (cas local). L'aigrette garzette se nourrit sur les vasières des étangs, les grèves des cours d'eau et sur le bord de mer.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'aigrette garzette niche hors site sur l'île de Terre de St-Marcouf, l'île de Tatihou ainsi qu'à Monfreville. Les effectifs y sont en augmentation notamment à Monfreville. Ces oiseaux s'alimentent notamment sur le littoral de la côte Est. En période internuptiale, le site abrite plusieurs dortoirs (RN Beauguillot, tourbière de Baupte, Géfosse Fontenay...); mais on ne dispose pas de données sur les effectifs globaux. Des individus sont régulièrement observés dans les marais intérieurs.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↑	N : ↑ M,H : ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	Elevage
Extraction tourbe	Pêche
	Gestion de l'eau

Menaces

Dérangement des sites de nidification (hors site) et des dortoirs,

Pollutions accidentelles ou diffuses,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des sites de nidification (hors site) et des dortoirs,
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Grande Aigrette

Egretta alba

Critères de sélection :
C6 (M, H)
1% national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	5	V	V	

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
38 800	54 300	470	7 500	12 000	98	700	1 380	10	6-16	10-25

Habitat

La grande aigrette se reproduit dans les colonies d'autres ardeidés arboricoles, parfois en roselières. En période internuptiale, elle fréquente une grande variété de zones humides (à l'exception du bord de mer).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

La grande aigrette fréquente essentiellement la tourbière de Baupte. Elle est également régulièrement notée aux Ponts d'Ouve.

La tourbière de Baupte est le principal site pour l'espèce en Normandie. Elle y est observée de juillet à début avril. Les effectifs maximaux sont observés lors de la migration post-nuptiale. Des individus en plumage nuptial sont notés depuis quelques années, sans preuve de nidification.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↑	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Pêche

Chasse

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Dérangement des dortoirs,

Fermeture du paysage (boisements),

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des dortoirs,

Maintien d'un paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Cigogne blanche

Ciconia ciconia

Critères de sélection :
C6, 1% national (N, H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	2	R	ne	rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
180 000	220 000	2 000	100 000	110 000	1 050	646	655	7	31-47*

* : une partie hors site

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
93 000	930		930	130	190	2	11

Habitat

La cigogne établit généralement son nid sur un arbre étêté ou une plate-forme artificielle généralement en bordure immédiate du marais. Elle se nourrit dans les prairies humides et les mares.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin : Le site demeure le bastion de l'espèce en Normandie. Son implantation naturelle au cours des années 1970 s'est poursuivie ensuite avec des hauts et des bas. Un programme conjoint Parc-GONm d'installation de plate-formes de nidification afin de compenser la disparition progressive des arbres têtard a permis de favoriser l'espèce depuis 1991.

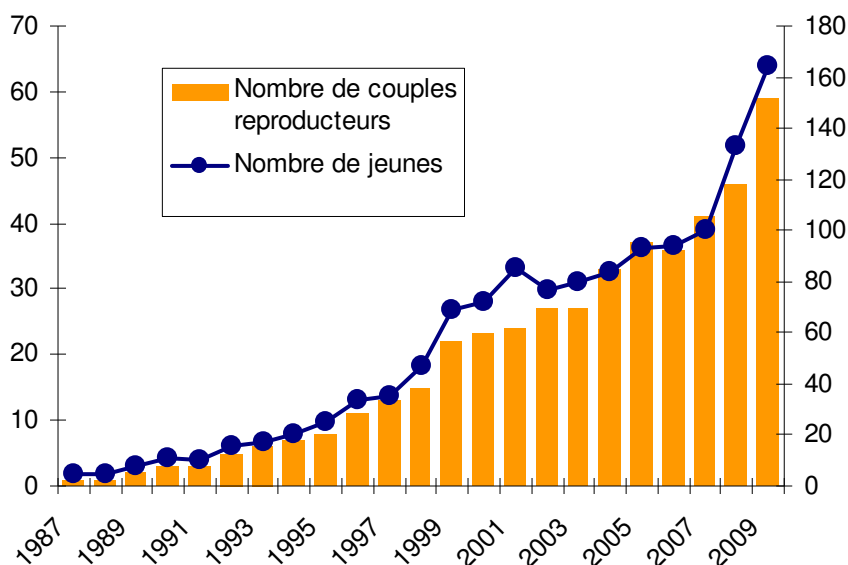
En 2008 et depuis 1987, le bilan suivant peut être dressé :

- ✓ 451 couples ont fréquenté un nid pendant au moins quatre semaines,
- ✓ 391 de ces couples ont élevé 1 120 jeunes,
- ✓ la moyenne du nombre de jeunes à l'envol par couple nicheur est de 2,48 ; ramenée au nombre de couple ayant produit des jeunes, elle est de 2,86.

Ceci tend à prouver que les milieux exploités par la cigogne sont riches en nourriture et lui permettent de se développer dans de bonnes conditions.

En 2008, 15 couples ont niché dans la ZPS et 36 en bordure immédiate.

Une dizaine d'individus hivernent sur le site.



Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↑	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage
Chasse

Pêche
Gestion de l'eau

Menaces

Collision avec les réseaux aériens, les éoliennes,
Raréfaction des arbres étêtés,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Enfouissement ou balisage des réseaux aériens dangereux,
Maintien et entretien du bocage bordant le marais,
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Oie cendrée

Anser anser

Critères de sélection :
1% national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5	V	R	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
400 000	4 000			7 910 12 120	100	185	

Habitat

L'oie cendrée fréquente pour se nourrir des étendues dégagées plus ou moins inondables et peu pâturées à proximité de plans d'eau. Le facteur quiétude est également primordial.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

La présence de l'espèce sur le site est récente (hiver 1995-96). Elle utilise principalement les prairies de la RN de Beauguillot. La tourbière de Baupte est également fréquentée. En période de migration l'Oie cendrée utilise pour de courtes durées d'autres secteurs du site (présence en faible quantité dans les tableaux de chasse).

Les effectifs sont maximaux durant l'hivernage et la migration pré-nuptiale (185 en moyenne sur la période 2000-2004). L'espèce n'atteint le seuil d'importance nationale que depuis l'hiver 2002-03.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↑	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage	Pêche
Chasse	Gestion de l'eau
Extraction tourbe	

Menaces

Destruction, dégradation des zones humides.
Fermeture du paysage (boisements),
Dérangement des sites d'accueil.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des sites d'accueil,
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Bernache cravant

Brenta bernicla

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (M)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3		AS	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
215 000	2 200			92 340 98 510	954	240	2500-6000

Habitat

Les Bernaches cravants se concentrent en hiver sur les côtes abritées. Elles se nourrissent de zostères (en début de saison), d'algues vertes et de plantes des prés-salés. Elles peuvent également fréquenter les marais arrière-littoraux et les cultures, mais cela semble exceptionnel sur le site.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce fréquente la Baie des Veys et le littoral de la côte Est. Elle n'atteint des effectifs importants que durant la migration post-nuptiale. L'effectif hivernant est faible. Les oiseaux fréquentant le Nord du site, sont vraisemblablement en lien avec les troupes utilisant l'anse du Cul du Loup.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses (régression des herbiers de zostères), Remblaiement, poldérisation, Développement des cultures marines.

Mesures de gestion favorables

Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Tadorne de Belon

Tadorna tadorna

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (vague de froid)
1% national (N, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5	S	S	

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
42 000	65 000	535				2 500	3 500	30	>60

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
300 000		3 000				52 620	71 530	621	350	?

Habitat

Durant la saison de nidification, le tadorne de Belon utilise les prairies humides pour nicher. En hiver, il fréquente majoritairement les vasières et près-salés littoraux. La majorité des oiseaux de plus d'un an effectue une migration de mue (mi-juin à mi-août) vers la mer des Wadden.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Le tadorne de Belon est, à l'origine, un oiseau strictement littoral. Il a colonisé les marais intérieurs à partir de la baie des Veys, selon toute vraisemblance. Pour la première fois, en 1998, la nidification est prouvée avec l'observation aux Moitiers-au-Bauptois de deux familles, l'une avec au moins huit poussins non volants et l'autre avec au moins trois. Une estimation de 60 couples nicheurs répartis pour moitié dans les polders de la Baie des Veys et dans les marais intérieurs semble raisonnable : le tadorne est de plus en plus fréquent.

En période internuptiale, l'espèce n'est suivie que sur la réserve naturelle de Beauguillot (où les effectifs sont stables) alors qu'elle utilise toute la Baie des Veys et le littoral de la côte Est. Lors de la vague de froid de 1987, 3 700 individus étaient présents sur la réserve.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	N : ↑ M,H : ↔

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

internuptial	Chasse	Promenades sur le littoral
	Conchyliculture	Entraînement de chevaux
	Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
	Pêche à pied	
nuptial	Elevage	Pêche
	Chasse	Gestion de l'eau
	Extraction tourbe	

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),
Assèchement des mares et fossés,
Destruction, dégradation des zones humides.
Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation
Développement des cultures marines.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 1^{er} août,
Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones de pontes),
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,
Maintien de la quiétude des reposoirs actuels,
Interdiction des munitions à base de plomb,
Maintien en eau des mares et des fossés,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Canard siffleur

Anas penelope

Critères de sélection :
B3 (H)
1% national (H, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	4		AS	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
1 500 000	15 000			40 670 60 120	504	2400	2 000

Habitat

Le canard siffleur est un oiseau très exigeant quant au choix de ses sites d'hivernage. Son alimentation essentiellement herbivore (l'herbe est un aliment pauvre en énergie) l'oblige à se nourrir de jour pour assurer ses besoins (recherche de prairies humides dont la quiétude est assurée). La nuit, les oiseaux rejoignent leurs sites de gagnage (marais intérieurs et prés salés).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

En période hivernale et migratoire, les canards siffleurs se concentrent sur les remises suivantes :

RN Beauquillot	85 %
Tourbière de Baupte	10%
Ponts d'Ouve	1%
CELRL Brévands	4%

Les effectifs hivernants semblent en augmentation depuis 1997 et sont de 2400 en moyenne sur la période 2000-2004. C'est la deuxième espèce d'anatidés la plus représentée sur le site.

Le site fait partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (6^{ème} rang en 2006). En cas de vague de froid, le site devient très important (jusqu'à 11 % des oiseaux français en 1987).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Pêche

Chasse

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Dérangement sur les remises diurnes,

Intoxication par le plomb,

Fermeture du paysage (boisements),

Remblaiement, poldérisation,

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des remises actuelles,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,

Interdiction des munitions à base de plomb,

Maintien d'un paysage ouvert,

Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps.

Sarcelle d'hiver

Anas crecca

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (H, vague de froid)
1% national (N, H, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5	R	AS	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
920 000	1 200 000	10 600				200	500	4	<10

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
400 000		4 000		95 100	133 390	1 142	4 900	3 500

Habitat

Pour nicher, la sarcelle d'hiver recherche des petits plans d'eau peu profonds entourés d'une végétation dense de carex, joncs, phragmites,...

En hiver, l'espèce se regroupe en journée dans des remises (zones en eau exemptes de dérangement). La nuit, les oiseaux rejoignent leurs sites de gagnage (marais intérieurs et prés salés).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

En période de nidification, des observations réparties sur l'ensemble des marais sont régulièrement faites. L'espèce est un nicheur rare. Les effectifs nicheurs pour l'ensemble des marais atteignent peut-être dix couples. Sans protocole de suivi ciblé, il est impossible de définir une évolution des effectifs nicheurs pour cette espèce.

En période hivernale, les sarcelles d'hiver se concentrent sur les remises suivantes :

RN Beauguillot	65 %
Tourbière de Baupte	20 %
Ponts d'Ouve	8 %
RCFS des Bohons	6 %

Les effectifs semblent en augmentation depuis 1997 et sont de 4 900 en moyenne sur la période 2000-2004. Durant l'hiver 2002, 5 500 sarcelles d'hiver ont été dénombrées, soit 6,2% de la population nationale.

C'est l'espèce d'anatidés la plus représentée sur le site.

Le site fait irrégulièrement partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (7^{ème} rang en 2002,).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
?	N : ? H-M : ↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Chasse

Extraction tourbe

Pêche

Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),

Assèchement des mares et fossés,

Dérangement sur les remises diurnes

Intoxication par le plomb,

Fermeture du paysage (boisements),

Remblaiement, poldérisation,

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 10 août,

Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones de pontes),

Maintien de la quiétude des remises actuelles,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,

Interdiction des munitions à base de plomb,

Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,

Maintien d'un paysage ouvert,

Maintien en eau des mares et des fossés,

Canard pilet

Anas acuta

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (M, vague de froid)
1% national (N, H, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3	N	AS	rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
320 000	360 000	3 400				0	7	1	0-3

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
60 000		600				17 330	26 210	218	400	2 150

Habitat

En période de nidification, le canard pilet recherche de grands ensembles de prairies humides, voire inondées partiellement parcourues par un réseau assez dense de fossés riches en végétation. Il établit généralement son nid dans une grosse touffe de jonc.

Lors de l'hivernage, il est principalement côtier. Il utilise à la fois les estuaires où il prélève des invertébrés benthiques et les marais arrière-littoraux.

L'espèce se regroupe en journée dans des remises (zones en eau exemptes de dérangement). La nuit, les oiseaux rejoignent leurs sites de gagnage (marais intérieurs et prés salés).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

La France est à la marge de l'aire de reproduction du canard pilet. Il n'est connu comme nicheur dans les marais que depuis assez peu d'années puisque la première mention date de 1937 (la Sangsurière). L'effectif nicheur découvert n'a toutefois jamais dépassé 3 couples par an.

Il semble que les indices soient de plus en plus rares et que la nidification du pilet devienne de plus en plus épisodique, mais cette situation est peut-être due à une insuffisance de prospection.

En période hivernale, les pilets se concentrent sur les remises suivantes :

RN Beauguillot	85 %
Tourbière de Baupte	15 %

A partir de la fin janvier, les marais de Carquebut-Beuzeville la Bastille, lorsqu'ils sont suffisamment inondés, sont également utilisés comme remise diurne (jusqu'à 50% de l'effectif).

Les effectifs connaissent de grandes fluctuations interannuelles ; ils sont maximaux lors de la migration pré-nuptiale : 400 en hiver et 2 150 lors de la migration pré-nuptiale en moyenne sur la période 2000-2004.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
?	N :? M, H :↔

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Pêche

Chasse

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),

Assèchement des mares et fossés,

Dérangement sur les remises diurnes

Intoxication par le plomb,

Fermeture du paysage (boisements),

Remblaiement, poldérisation,

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 1^{er} juillet,

Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones de pontes),

Maintien de la quiétude des remises actuelles,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,

Interdiction des munitions à base de plomb,

Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps.

Maintien d'un paysage ouvert,

Maintien en eau des mares et des fossés,

Sarcelle d'été

Anas querquedula

Critères de sélection :
1% national (N)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3	ED		rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
390 000	590 000	4 900				270	500	4	10-30+

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
2 000 000	3 300 000	20 000								?

Habitat

Pour nicher, la sarcelle d'été recherche les prairies traversées par des fossés à la végétation dense. La présence de plans d'eau plus importants (bras-morts, mares, cours d'eau) semble également recherchée.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

La sarcelle d'été fournit chaque année d'assez nombreuses données en période favorable, en de nombreux sites. En 1987 - 1988, huit nichées avaient été trouvées au cours des prospections. Aussi, peut-on estimer que le nombre de couples nicheurs dans les marais est de l'ordre de 10 à 30 couples. Cet effectif représente entre 4 et 11% de la population nicheuse nationale.

Pour les migrations, on ne dispose pas d'un suivi complet ; l'espèce utilise en effet de nombreux sites non suivis et à la localisation aléatoire.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Pêche

Chasse

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),
Assèchement des mares et fossés,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 10 août,
Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones de pontes),
Maintien en eau des mares et des fossés,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,
Maintien d'un paysage ouvert,
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps.

Canard souchet

Anas clypeata

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (M, H)
1% national (N, H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3	R	AS	

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
170 000	210 000	1 900				700	1 300	10	1-15

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
40 000		400				23 970	45 170	346	400	1 125

Habitat

Pour nicher, le canard souchet recherche les prairies de fauche traversées par des fossés à la végétation dense.

En hiver, l'espèce se regroupe en journée dans des remises (zones en eau exemptes de dérangement). La nuit, les oiseaux rejoignent leurs sites de gagnage (marais intérieurs).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

En 1987-1988, quatorze nichées de canard souchet avaient été trouvées au cours des deux années de prospections soit presque autant que pour le canard colvert. Cette situation a bien changé et l'espèce doit être considérée désormais comme une espèce en net déclin dans les marais. Les bonnes années, une quinzaine de couples nicheurs est observée.

En période hivernale, les canards souchets se concentrent sur les remises suivantes :

RN Beauguillot	55 %
Tourbière de Baupte	38 %
Ponts d'Ouve	7 %

Les effectifs semblent en augmentation depuis 1997 ; ils sont maximaux lors de la migration pré-nuptiale : 400 en hiver et 1 125 lors de la migration pré-nuptiale en moyenne sur la période 2000-2004.

Le site faisait partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (7^{ème} rang en 2001). Il n'apparaît plus dans ce classement depuis 2002.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : ↓ M, H : ↑ ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Chasse

Extraction tourbe

Pêche

Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),

Assèchement des mares et fossés,

Dérangement sur les remises diurnes

Intoxication par le plomb,

Fermeture du paysage (boisements),

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 20 juillet,

Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones de pontes),

Maintien en eau des mares et des fossés,

Maintien de la quiétude des remises actuelles,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,

Interdiction des munitions à base de plomb.

Maintien d'un paysage ouvert,

Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps.

Busard des roseaux

Circus aeruginosus

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	5	AS	ne	

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
93 000	140 000	1 165	29 000	39 000	340	1 600	2 200	19	8-14

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
279 000	420 000	3 495	87 000	117 000	1 020	1 000	10 000	55	20-25	

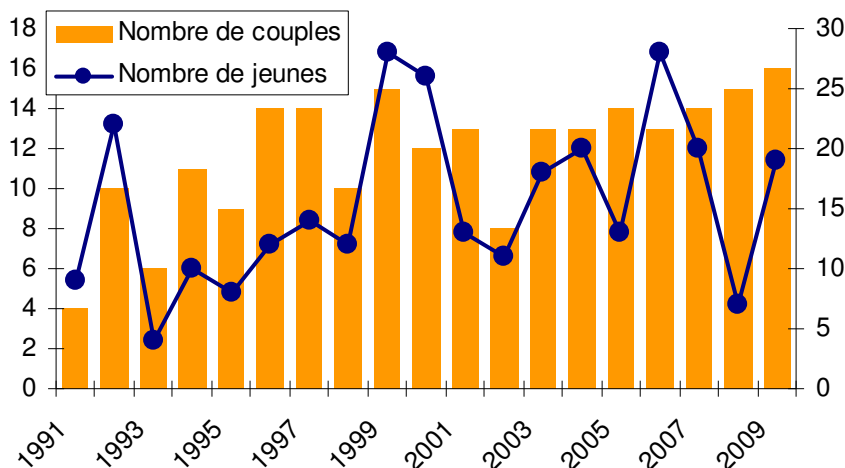
Habitat

Le busard des roseaux se reproduit surtout dans les zones humides à végétation dense mais non boisées (roselières, cariçaies, cladiaies ou parcelles fauchées 1 an sur 2). Il hiverne dans les mêmes sites, où il se regroupe le soir en dortoirs collectifs.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce a été "découverte" dans les marais en 1984 à la Sangsurière. Elle s'est ensuite implantée au marais du Rivage et à la confluence du canal Vire-Taute avec la Taute qui restent les « bastions » de l'espèce.

La population de busard des roseaux fluctue aux alentours de 12 couples nicheurs.



Les inondations hivernales, en entraînant une très forte régression des populations de rongeurs et la faible disponibilité de sites favorables à la nidification expliquent sans doute la différence de densités avec les autres marais de l'Ouest (jusqu'à 15 fois plus de couples nicheurs au km² en Charente-maritime). La productivité moyenne (1,43 jeune par couple nicheur) est par contre similaire.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↑	↔

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Pêche

Chasse

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,

Intoxication par le plomb et les anticoagulants,

Fermeture du paysage (boisements),

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 25 juillet,

Développement d'un réseau de parcelles fauchées une année sur deux,

Repérage et suivi précis des nichées (avertissement des exploitants),

Interdiction des munitions à base de plomb,

Régulation des ragondins et rat musqué par piégeage (risque d'intoxication en cas de destruction chimique),

Maintien d'un paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Critères de sélection :
C6 (N)

Busard cendré

Circus pygargus

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	4	AS		orange

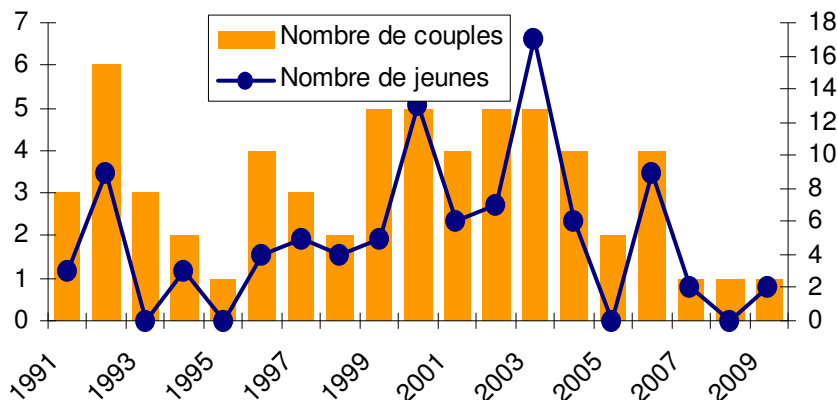
Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
35 000	65 000	500	9 400	21 000	152	3 800	5 100	45	1-5

Habitat

Le busard cendré est un oiseau des steppes qui recherche les espaces largement ouverts sur l'horizon. Il niche dans les prairies humides, recherchant les végétations denses pour abriter son nid (roselières, cariçaias, cladiaies ou parcelles fauchées 1 an sur 2).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Dans les années 1980, le marais de la Sangsurière était le seul site de nidification normand. Quelques couples ont été découverts ensuite dans d'autres sites (principalement dans la basse vallée de la Taute et autour du Canal des Espagnols) Les effectifs varient, selon les années : de un à cinq couples en général. Le nombre de jeunes à l'envol semble en progression, la productivité restant faible.



Depuis plusieurs années, l'ensemble des couples nicheurs est localisé sur des parcelles bénéficiant d'un statut de protection : réserve naturelle de la Sangsurière ou acquisitions du GONm.

L'espèce semblait stable avec de fortes fluctuations interannuelles (liées aux fluctuations de sa principale proie, le campagnol des champs ?), mais ces trois dernières années les effectifs ont fortement diminué.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↑	↓

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Chasse

Pêche

Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 1^{er} août,
Développement d'un réseau de parcelles fauchées une année sur deux,
Repérage et suivi précis des nichées (avertissement des exploitants),
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Marouette ponctuée

Porzana porzana

Critères de sélection :
C6 (N)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	4	ED		rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
120 000	260 000	1 900	8 400	1 600	50	250	1 000	6	0-10

Habitat

Hôte des formations végétales marécageuses et denses, la marouette ponctuée est une espèce mal connue car difficile à repérer. L'association d'un sol vaseux très humide, voire même d'eau libre à proximité immédiate, avec une végétation dense, la présence de corridors qui lui permettent de se faufiler à couvert sans obstacle lui sont nécessaires

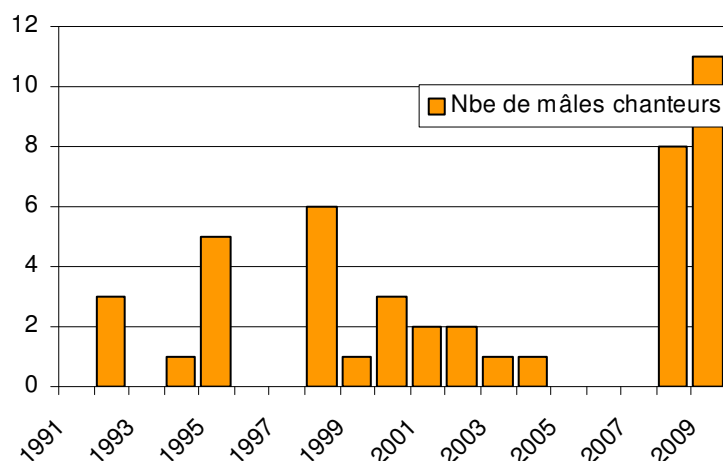
Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

À ce jour, des chants, donc des indices de nidification probable, ont été notés en différents sites des marais du Cotentin et du Bessin. Les plus constants semblent être situés dans la basse vallée de la Taute.

Les premières données pour le XX^e siècle datent de 1992.

Il n'est pas certain que la marouette ponctuée niche annuellement (aucune donnée en 1996, 1997 ou entre 2005 et 2007). On observe cependant une certaine constance entre 1998 et 2004.

L'espèce est connue pour ses fluctuations d'effectifs.



Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
Fluctuante	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage
?		?	

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Elevage

Chasse

Pêche

Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,

Baisse des niveaux d'eau,

Fermeture du paysage (boisements),

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 25 juillet,

Maintien d'une nappe d'eau affleurante au printemps,

Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés (zones d'alimentation et d'hivernage),

Maintien en eau des mares et des fossés,

Maintien paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Rôle des genêts

Crex crex

Critères de sélection :
[A1, C1, C6, 1% national
(N)]

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	1	ED		rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
1 300 000	2 000 000	16 500	110 000	160 000	1 350	551	599	6	0-2

Habitat

Autrefois nicheur dans les friches liées à l'assolement pluriannuel, le rôle des genêts a disparu de nombreuses régions avec l'intensification de l'agriculture ; il ne subsiste que dans les grandes zones de prairies inondables. Il utilise quasi exclusivement les prairies de fauche méso-hygrophile à hygrophile (eau affleurante ou nappe à 25-40 cm de la surface, sous-strate herbacée haute lâche et sous strate basse dense, paysage ouvert). Le Rôle arrive sur les sites de nidification de la mi à la fin avril. Deux pics d'éclosion sont observés (fin mai-mi-juin puis fin juin-début juillet). Les jeunes sont volants environ 35 jours après. Les nicheurs les plus précoces peuvent entreprendre une seconde ponte.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce est un nicheur connu depuis « toujours » dans les marais, mais les mentions anciennes ne permettent pas de se faire une idée précise des effectifs. L'enquête du début des années 1980 avait permis de localiser au moins 70 chanteurs diurnes ce qui, compte tenu des mœurs surtout crépusculaires et nocturnes de l'espèce permet d'estimer que la population alors présente dans les marais était comprise dans la fourchette de 270 à 640 chanteurs. Le rôle des genêts était encore bien présent le long de la Douve et de la Taute dans leur partie aval. Il représentait alors une part significative des effectifs français, probablement le quart ou le cinquième.

Les années suivantes voient le nombre de chanteurs fluctuer à un niveau assez faible alors que la pression d'observation est à peu près constante. Entre 30 et 40 chanteurs sont comptabilisés au début des années 1990. L'année 1998 se révèle particulièrement catastrophique, peut-être en raison de la submersion de l'ensemble des sites en avril alors que le Rôle, normalement, s'installe. Depuis 2000, les effectifs recensés fluctuent entre 0 et 2 mâles chanteurs.

Le tableau suivant récapitule les principales données acquises :

Vallée	Nombre maximaux de chanteurs par période de trois ans			Nombre de chanteurs par an et par vallée	
	91 - 93	94 - 96	97 - 99	2000	2001-2008
Merderet	3	2	0	0	0
Douve	21	11	3	1	0-2
Taute	9	16+	8	0	0
Aure	6	5	0	0-1	0-1
Vire	0	1	0	0	0
Total	39	35	11	1-2	0-2

En 2006, 2 chanteurs ont été entendus début juillet au marais du Rivage ; en 2008 1 chanteur a été contacté dans la vallée de l'Aure. Ces contacts ont eu lieu plus tard en saison que précédemment.

Les causes précises de cette disparition ne sont pas élucidées :

- Le tarier des près qui utilise les mêmes biotopes montrait, jusqu'en 1999, une évolution des effectifs parallèle,
- Le site conserve un vaste paysage ouvert de prairies de fauche humides (mais pas de données quantitatives sur l'évolution des dates de fauche ou de l'humidité des parcelles au printemps),
- Les populations françaises sont en déclin (baisse des effectifs de 70% entre 1983 et 2003), même si sur certains secteurs des augmentations interviennent (Basses Vallées Angevines en 2003 et 2004 par exp.).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
Fluctuante	Disparu

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage
?		?	

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage
Chasse

Pêche
Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 25 juillet, ou plutôt après le 15 août d'après les dates d'arrivée de ces dernières années,

Fauche centrifuge (ou fauche « sympa »),

Bandes refuges fauchées après le 15 août,

Maintien d'une nappe d'eau affleurante en fin d'hiver,

Maintien paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Limicoles côtiers

Critère de sélection :
A4iii, C4 (H)

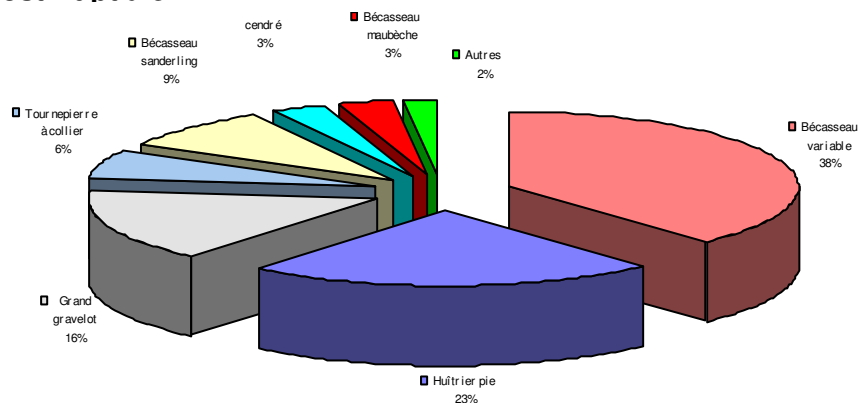
Composition du peuplement

La plus forte richesse spécifique est atteinte au cours du mois de décembre (17 espèces). Seules 12 espèces sont observées en juin et juillet. La Baie des Veys présente une richesse spécifique supérieure à la côte Est.

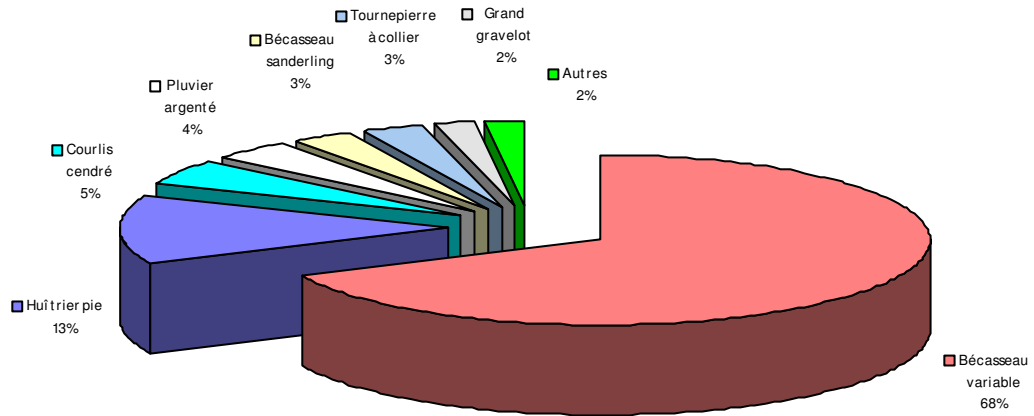
Espèces	Communes aux 2 secteurs	Uniquement en Baie des Veys
Huitrier-pie	X	
Avocette élégante		X
Petit gravelot	X	
Grand gravelot	X	
Gravelot à collier interrompu	X	
Pluvier argenté	X	
Bécasseau maubèche	X	
Bécasseau sanderling	X	
Bécasseau minute		X
Bécasseau cocorli	X	
Bécasseau variable	X	
Combattant varié		X
Barge à queue noire		X
Barge rousse	X	
Courlis corlieu	X	
Courlis cendré	X	
Chevalier arlequin		X
Chevalier gambette	X	
Chevalier aboyeur		X
Chevalier culblanc		X
Chevalier guignette		X
Tournepiere à collier	X	

La composition du peuplement varie également en fonction de la saison.

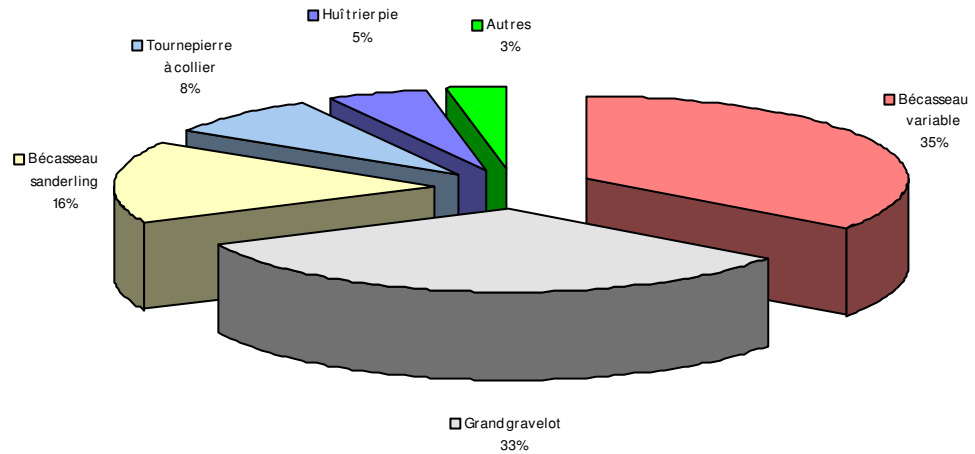
Migration post-nuptiale



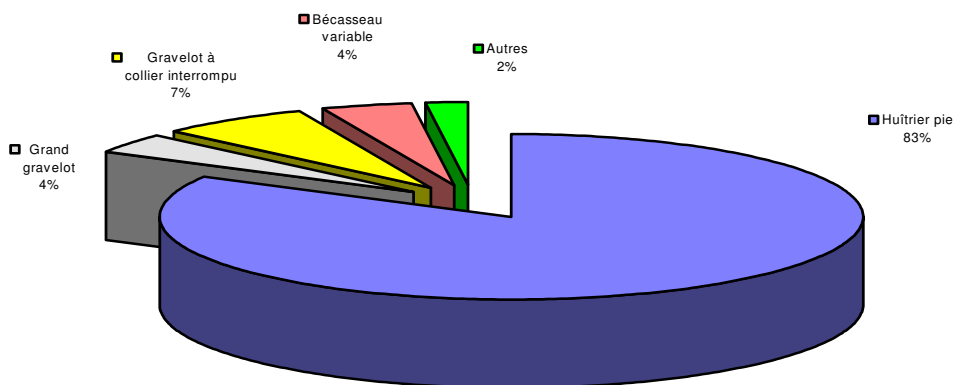
Hivernage



Migration pré-nuptiale

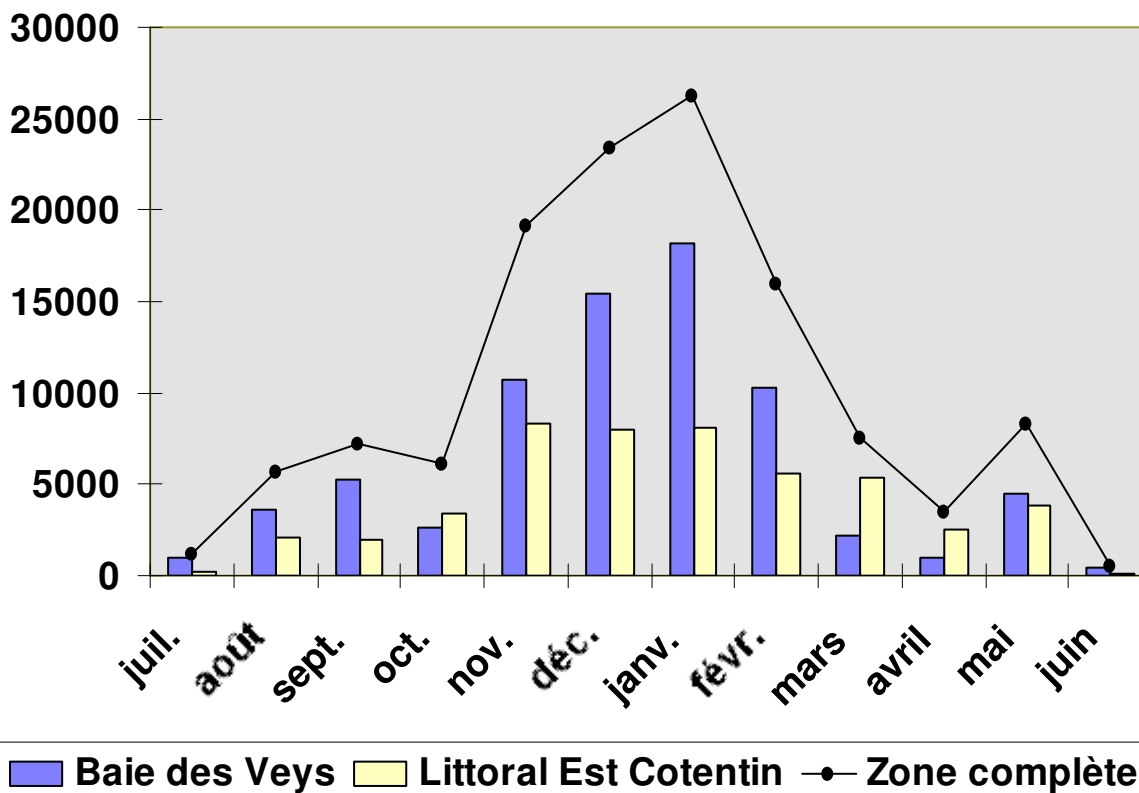


Estivage



Approche quantitative

Les effectifs maximaux sont atteints durant l'hiver. Les stationnements deviennent importants au cours des premiers jours d'août avec l'arrivée des premiers migrateurs postnuptiaux. A partir du mois de novembre l'hivernage commence véritablement. Un maximum d'oiseaux est observé à la mi-janvier. Dès la mi-février, on observe une diminution significative. Puis une légère augmentation des effectifs est observée au cours de la 1^{ère} décennie de mai (stationnements pré-nuptiaux). Le minimum est observé en juin. Quelle que soit la période, la Baie des Veys accueille le plus grand nombre d'oiseaux.



Habitat

La vie de ces oiseaux est rythmée par les marées et est partagée entre les zones de gagnage sur les estrans vaseux, à marée basse, et les reposoirs à marée haute, notamment les bancs sablonneux ou les mares de la RN Beauguillot et des polders de Brévands (CELRL).

Evolution

Au niveau de la Baie, les effectifs ont doublé entre 1982 (13 000) et 1998 (27 500). Cette augmentation est attribuable principalement au Bécasseau variable. Aucune tendance statistique ne ressort pour les autres espèces à l'exception de l'Avocette élégante (21 oiseaux en 1982-86 contre 60 en 1994-98, quasiment disparu depuis).

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Huîtrier-pie

Haemantopus ostralegus

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (vague de froid)
B3 (H)
1 % national (H, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	4	R	S	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
300 000	450 000	3 750				1 000	1 200	11	0-2

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
1 020 000		10 200				68 070	121 130	946	4 027	1 983

Habitat

Pour nicher, l'huîtrier-pie utilise préférentiellement le littoral (et surtout les zones rocheuses), mais il peut également occuper les cultures et les prairies (cas du site).

En période internuptiale, il regagne les estuaires aux ressources alimentaires importantes. La vie de l'oiseau est rythmée par les marées et est partagée entre les zones de gagnage sur les estrans vaseux, à marée basse, et les reposoirs à marée haute, notamment les bancs sablonneux.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'huîtrier est un nicheur rare sur le site (0 à 2 couples) et sa nidification n'est pas certaine tous les ans. Il fréquente alors les polders de la Baie des Veys.

En période internuptiale, il utilise essentiellement la Baie des Veys (98% des oiseaux observés sur le littoral du site). L'espèce y est d'ailleurs présente toute l'année. L'effectif maximum est observé lors de l'hivernage (4 027 en moyenne sur la période 2000-2005). Le site sert de refuge climatique en cas de vague de froid (10 380 individus en 1997, 9 000 en 1987). Les effectifs interannuels sont stables mais fluctuants.

Le site fait partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (3^{ème} rang sur la période 1993-99).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : ? H : ↔

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

internuptial	Chasse	Promenades sur le littoral
	Conchyliculture	Entraînement de chevaux
	Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
	Pêche à pied	
nuptial	Elevage	Pêche
	Chasse	Gestion de l'eau

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,
Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Grand gravelot

Charadrius hiaticula

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (M)
1 % national (N, H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	4	V	AS	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
120 000	220 000	1 700				100	130	1	0-5

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
73 000		730				12 460	14 160	133	476	2 228

Habitat

Le grand gravelot niche sur les plages sableuses riches en galets et débris coquilliers. Il dépose ses œufs à même le sol au niveau de la laisse de haute mer. En dehors de cette période, il utilise les côtes sableuses et sablo-vaseuses.

La vie de l'oiseau est rythmée par les marées et est partagée entre les zones de gagnage sur les estrans vaseux, à marée basse, et les reposoirs à marée haute, notamment les bancs sablonneux.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Il n'est pas sur que le grand gravelot niche annuellement sur le site ; mais sa nidification certaine a été attestée à St-Marcouf et Géfosse-Fontenay.

En période internuptiale, il fréquente l'ensemble du littoral avec une prédilection pour la côte Est durant la migration post-nuptiale (60% des oiseaux) et l'hivernage (98% des oiseaux). Lors de la migration pré-nuptiale, qui correspond à l'effectif maximum plus de 70 % des individus sont observés en Baie des Veys. Aucune tendance d'évolution des effectifs n'est notée.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : ? M, H : ⇔ ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	Prélèvements de matériaux
	Nettoyage des plages

Menaces

Destruction des nichées (nettoyage des plages, circulation de véhicules, collecte de crépidules),
Ramassage de la laisse de mer (hors déchet anthropiques),
Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Nettoyage manuel des plages respectueux des sites de nidification,
Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,
Maintien de la quiétude des reposoirs principaux.
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Gravelot à collier interrompu

Charadrius alexandrinus

Critères de sélection :
C6 (N, H)
1 % national (N, H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	3	R	ne	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
22 000	35 000	285	11 000	18 000	145	1 200	1 500	14	55-80

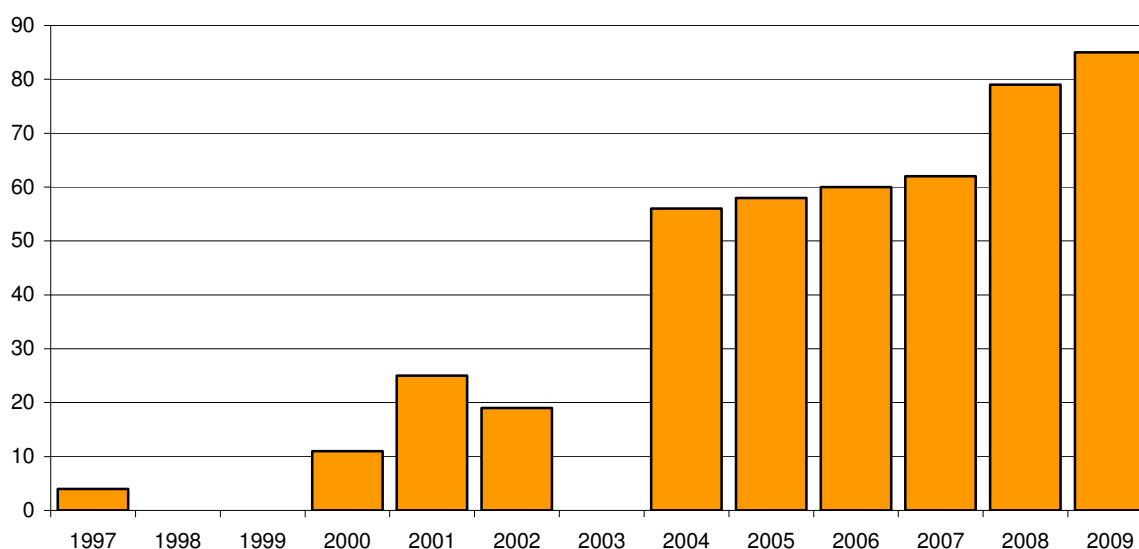
Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
62 000	70 000	660	33 000	54 000	435	200	270	2	13	70

Habitat

Le gravelot à collier interrompu niche sur les plages sableuses riches en galets et débris coquilliers. Il dépose ses œufs à même le sol au niveau de la laisse de haute mer. Sur le site, il utilise également les cordons d'accumulation de crépidules. En dehors de cette période, il utilise les côtes sableuses et sablo-vaseuses.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

La nidification de l'espèce a été découverte sur le site en 1997 à Lestre et St-Marcouf. Depuis, on note une augmentation des effectifs sur ces deux secteurs, puis une colonisation d'autres communes.



En période inter-nuptiale, l'espèce utilise les mêmes secteurs et les oiseaux « locaux » sont impossibles à discerner des migrateurs. Quelques individus hivernent sur le site (une dizaine en moyenne sur la période 2000-2005).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : ↑ M, H : ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	Prélèvements de matériaux
	Nettoyage des plages

Menaces

Destruction des nichées (nettoyage des plages, circulation de véhicules, collecte de crépidules),
Ramassage de la laisse de mer (hors déchet anthropiques),
Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Nettoyage manuel des plages (déchets anthropiques uniquement) respectueux des sites de nidification,
Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,
Maintien de la quiétude des reposoirs principaux.
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Pluvier argenté

Pluvialis squatarola

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (vague de froid)
1 % national (H, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5		AS	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
247 000	2 500			29 920 35 760	328	1 635	415

Habitat

En hiver et en migration, le pluvier argenté privilégie les estuaires et les baies. La vie de l'oiseau est rythmée par les marées et est partagée entre les zones de gagnage sur les estrans vaseux, à marée basse, et les reposoirs à marée haute, notamment les bancs sablonneux.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Le pluvier argenté fréquente essentiellement la Baie des Veys. Les effectifs sont maximaux durant l'hivernage (1 635 en moyenne sur la période 2000-2005). L'espèce est peu observée lors des migrations.

Le site fait partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (5^{ème} rang sur la période 1993-99).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
?	↔

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
 Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
 Remblaiement, poldérisation,
 Développement des cultures marines,
 Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,

Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,

Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Critères de sélection :
1 % national (N, H)

Vanneau huppé

Vanellus vanellus

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	2	D	D	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
1 700 000	2 800 000	22 500				17 000	20 000	185	190-260

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
2 800 000	4 000 000	20 000				1 000 000	2 000 000	15 000	47 300	

Habitat

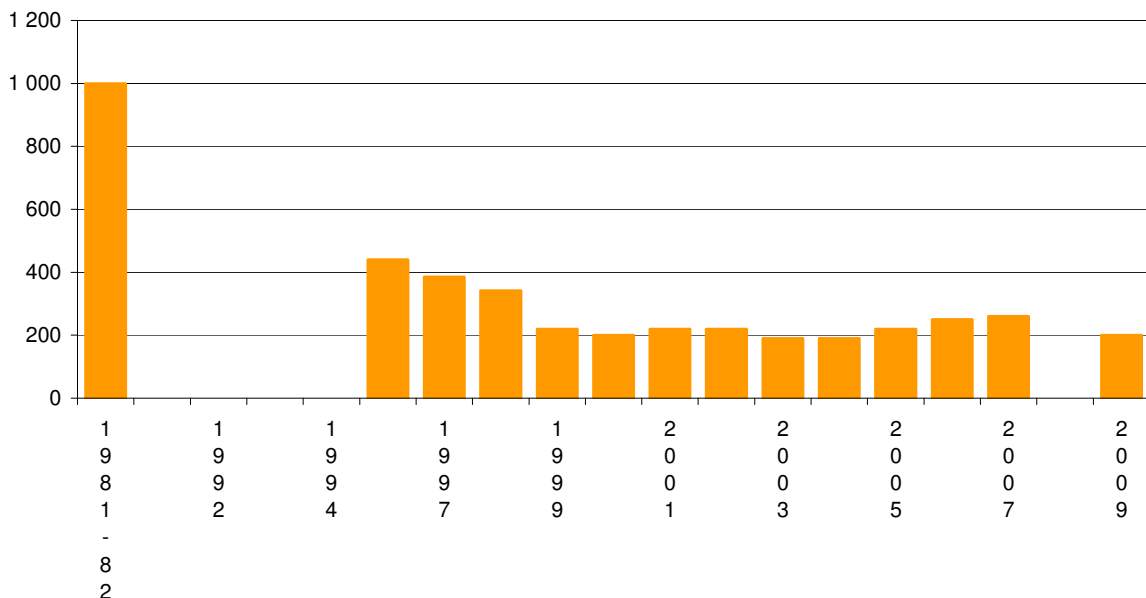
Le Vanneau huppé est l'espèce caractéristique des prairies rases très humides. Il recherche des végétations n'excédant pas 10 cm de haut lors de son cantonnement.

C'est un nicheur précoce qui s'installe en février sur ses sites de nidification et qui les abandonne fin juin.

En hiver, il se rencontre aussi bien dans les marais et polders que dans les grandes plaines cultivées.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Les effectifs de Vanneau nicheurs ont décliné de façon dramatique au cours des quinze dernières années.



Après un fort déclin au cours des années 1980, cette baisse s'est ralentie au cours des années 1990... tout en se poursuivant. On semble observer ces dernières années une relative stabilité à un niveau bas.

Le suivi par points d'écoute montrent que le Vanneau huppé était, il y dix ans, plus fréquent sur son milieu le moins favorable (les prairies de fauche) qu'il ne l'est maintenant sur son milieu de prédilection (les prairies pâturées). Le déclin sur le milieu le moins favorable a été précoce et rapide. Sur les prairies pâturées, après une chute nette au début des années 1990, le déclin s'est poursuivi à un rythme plus lent.

Le site héberge environ 1 % des effectifs français, contre 6 % au début des années 1980.

En période internuptiale, le site a accueilli en moyenne 47 300 individus à la mi-janvier (2005-2007).

Sur la seule RN de Beauguillot, l'effectif maximum moyen hivernal est de 6 100 oiseaux (2000-2004).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : ↓ M, H : ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage	Pêche
Chasse	Gestion de l'eau
Extraction tourbe	

Menaces

Destruction des nichées par le bétail (chargement élevé), ou lors des fauches
 Régression du pâturage au profit de la fauche,
 Baisse des niveaux d'eau,
 Prédation par les Corneilles noires,
 Fermeture du paysage (boisements),
 Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien du pâturage extensif (< 1 UGB/ha instantanée),
 Fauche après le 1^{er} juillet,
 Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,
 Maintien paysage ouvert,
 Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Critères de sélection :
1 % national (H)

Bécasseau sanderling

Calidris alba

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5		AS	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
123 000	1 200			10 940 13 170	121	1 172	1 007

Habitat

Le bécasseau sanderling utilise essentiellement les littoraux sableux. Il s'alimente en bordure d'eau en suivant le flux et le reflux des vagues.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

C'est le littoral Est Cotentin qui accueille la majorité des oiseaux du site. L'hivernage y est important (1 172 en moyenne sur la période 2000-2005) et atteint de manière irrégulière le seuil d'importance internationale (2000 et 2002 pour l'hiver et 2003, 2004 pour la migration). Des chiffres équivalents sont obtenus lors de la migration pré-nuptiale. Le site se place au 4^{ème} rang national pour l'hivernage de l'espèce.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
?	↔ ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	

Menaces

Ramassage de la laisse de mer (hors déchet anthropiques),
Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Nettoyage manuel des plages (déchets anthropiques uniquement) respectueux des sites de nidification,

Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,

Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Bécasseau variable

Calidris alpina

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3, 1% national
 (H)
B2 (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3		D	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
1 330 000	13 300			319 650 / 353 260	3 365	17 700	4 137

Habitat

En hiver et en migration, le bécasseau variable privilégie les estuaires et les baies. La vie de l'oiseau est rythmée par les marées et est partagée entre les zones de gagnage sur les estrans vaseux, à marée basse, et les reposoirs à marée haute, notamment les bancs sablonneux.

Quelques individus utilisent également les marais intérieurs.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

C'est l'espèce de limicoles côtiers la plus abondante sur le site. En moyenne, 76% (dont 71% sur la RN de Beauguillot et 1,5% sur les polders de Brévands) des effectifs sont observés sur les reposoirs de haute-mer de la Baie des Veys, contre 24% sur ceux du littoral Est Cotentin.

Depuis 1982, les effectifs de bécasseau variable montrent une tendance significative à l'augmentation (4000 en 82-88 à 14 500 en 2003 pour la Baie des Veys).

Les effectifs utilisant les marais intérieurs ne sont pas connus.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
?	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse

Conchyliculture

Ramassage de salicornes

Pêche à pied

Promenades sur le littoral

Entraînement de chevaux

Char à voile, planche à voile

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Ramassage de la laisse de mer (hors déchet anthropiques),
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Nettoyage manuel des plages (déchets anthropiques uniquement) respectueux des sites de nidification,
Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,
Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales,
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,

Combattant varié

Philomachus pugnax

Critères de sélection :
B2, C6 (H)
1 % national (H)
[1 % national (N)]

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	2	N	V	

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
200 000	510 000	3 550	51 000	71 000	610	0	5	1	0

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
> 1 000 000		20 000	153 000	213 000	1 830	200	350	3	108	> 70

Habitat

Le combattant varié recherche pour nicher les prairies humides comportant des mares ou des dépressions permanentes.

Pendant l'hiver et les migrations, l'espèce fréquente principalement les prairies naturelles inondés.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Nicheur bien connu au XIX^{ème} siècle à Gorges, la reproduction de l'espèce n'a jamais été formellement confirmée depuis même si, à plusieurs occasions, elle a été très probable. Les données de mai et juin sont peu nombreuses : Baupte, Le Plessis-Lastelle et Saint-Jores (1977, 1978, 1982, 1993, 1995, 1998 et 2004), Auvers (1982, 1984, 1992), Houesville (1991) et Carquebut (1992).

Pour la période internuptiale, on ne dispose pas d'un suivi complet ; le combattant utilise en effet durant les migrations de nombreux sites non suivis et à la localisation aléatoire (marais intérieurs). Seuls les individus utilisant les prairies de la RN de Beauguillot sont suivis. On y observe un hivernage régulier (108 en moyenne sur la période 2000-2005).

La RN de Beauguillot constitue le site français d'hivernage le plus régulier et le plus important.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : disparu M,H : ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage

Pêche

Chasse

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Dérangement sur les reposoirs,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien d'une nappe affleurante au printemps.

Bécassine des marais

Gallinago gallinago

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3	ED	AS	rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
930 000	1 900 000	14 150				300	350	3	0

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
>2 400 000		20 000				500 000	1 000 000	7 500		

Habitat

La bécassine des marais est une espèce typique des prairies humides tant pour la nidification, l'hivernage que la migration. Elle recherche préférentiellement les pâtures avec des végétations hétérogènes (zones de refus, touffes de joncs, petits touradons) et où la nappe d'eau est très proche de la surface (nidification) ou affleurante (migration, hivernage).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Au début des années 1980, l'effectif nicheur de bécassines des marais recensé était de trente chanteurs ce qui avait conduit à une estimation (raisonnable, compte tenu de la prospection et de la discrétion de l'espèce) de cinquante à quatre-vingts chanteurs ou couples. A cette époque le site était le bastion français de l'espèce (au moins le tiers de la population nicheuse française se trouvait dans les marais).

Le nombre de chanteurs ou d'oiseaux paradant réellement observés dans les marais en 1981 et 1982 était réparti ainsi :

- vallée du Gorget: 5 à 8,
- secteur Auvers - Appeville : 16 à 19,
- vallée de la Taute : 1,
- vallée de l'Aure : 1

En 1995-1996, aucun indice certain de nidification n'a pu être obtenu, mais seulement des indices probables (Varenguebec, marais du Rivage, Moitiers-en-Bauptois, réserve GONm de Graignes) représentant 5 "chanteurs".

Depuis 1997, aucun indice probant n'a été recueilli : on doit donc admettre que la Bécassine des marais ne niche plus dans les marais du Cotentin et du Bessin. Des chevrottements sont cependant régulièrement entendus.

Pour la période internuptiale, on ne dispose que de données fragmentaires. A la Sangsurière, jusqu'à 1 000 individus ont été comptés dans les années 80 ; lors des derniers recensements (2003, 2004) l'effectif global est estimé à 500-550 individus.

Sur les réserves du GONm de Graignes et Montmartin en Graignes 100 à 200 individus sont régulièrement dénombrés (maximum 400). Sur la RN de Beauguillot, 293 individus hivernants sont dénombrés en moyenne (2000-2004).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : disparu M,H : ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Elevage
Pêche	Gestion de l'eau
Extraction tourbe	

Menaces

Régression du pâturage extensif,
Baisse des niveaux d'eau,
Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien du pâturage extensif,
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,
Fauche tardive après le 25 juillet,
Maintien d'un paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement

Barge à queue noire

Limosa limosa

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	2	V	V	rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
99 000	140 000	1 195				160	170	2	0

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
35 000(H)		350(H)				9 210	11 160	102	35	
148 000(M)	183 000	1 700(M)								> 70

Habitat

La barge à queue noire est un limicole nicheur rare qui fréquente les vastes prairies humides à végétation basse. En migration, elle utilise tout type de zones humides douce, saumâtre ou salées. En hivernage, elle est plus franchement littorale (estuaires).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

La barge à queue noire n'était pas connue comme nicheuse avant 1981, année où elle fut découverte au marais du Rivage. Ensuite, elle avait réussi à se maintenir sur le site où elle a niché sans discontinuer jusqu'en 1997. Deux autres sites ont hébergé cette espèce rare : le marais d'Apperville adjacent au Rivage et le marais du Bauplois à Saint-Jores. 6 à 10 couples étaient recensés en 1981-82

En 1997, les couples, qui semblent s'installer normalement sur le marais du Rivage, abandonnent le site. Depuis, aucun couple ne s'est installé et il faut malheureusement considérer que l'espèce a disparu des marais du Cotentin.

Pour la période internuptiale, on ne dispose pas d'un suivi complet ; la barge utilise en effet durant les migrations de nombreux sites non suivis et à la localisation aléatoire (marais intérieurs). Seuls les individus utilisant la RN de Beauguillot sont suivis. On y observe un hivernage régulier (35 en moyenne sur la période 2000-2005) sur les prairies inondées. Les effectifs maximaux sont dénombrés lors de la migration pré-nuptiale (70 en moyenne).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : disparu M,H : ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse

Elevage

Pêche

Gestion de l'eau

Extraction tourbe

Menaces

Dérangement sur les reposoirs,

Dérangement sur les sites de nidification,

Destruction des nichées lors des fauches,

Baisse des niveaux d'eau,

Fermeture du paysage (boisements),

Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,

Fauche tardive après le 15 juillet,

Maintien du pâturage extensif,

Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,

Maintien d'un paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Barge rousse

Limosa lapponica

Critères de sélection :
C6 (H)
1 % national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	5		ED	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
120 000	1 200	120 000	1 200	7 190 8 570	79	292	243

Habitat

La barge rousse est une espèce exclusivement côtière avec une préférence pour les baies abritées et les estuaires au sédiment sablo-vaseux.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce fréquente essentiellement la Baie des Veys. Les effectifs les plus importants sont contactés durant l'hivernage (292 en moyenne sur la période 2000-2005). Ils sont équivalents en migration pré-nuptiale (243).

Le site fait partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (9^{ème} rang sur la période 1993-99).

La Baie des Veys sert également de refuge climatique en cas de vague de froid (800 individus en janvier 1997).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
 Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
 Ramassage de la laisse de mer (hors déchet anthropiques),
 Remblaiement, poldérisation,
 Développement des cultures marines,
 Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Nettoyage manuel des plages (déchets anthropiques uniquement) respectueux des sites de nidification,

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,

Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,

Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Courlis cendré

Numenius arquata

Critères de sélection :
A4i, B1i, C3 (vague de froid)
B2 (H)
1 % national (N, H, vague de froid)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	2	AS	D	orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
220 000	360 000	2 900				1 500	1 800	17	50-55

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
420 000		4 200				22 680	41 850	323	1 262	386

Habitat

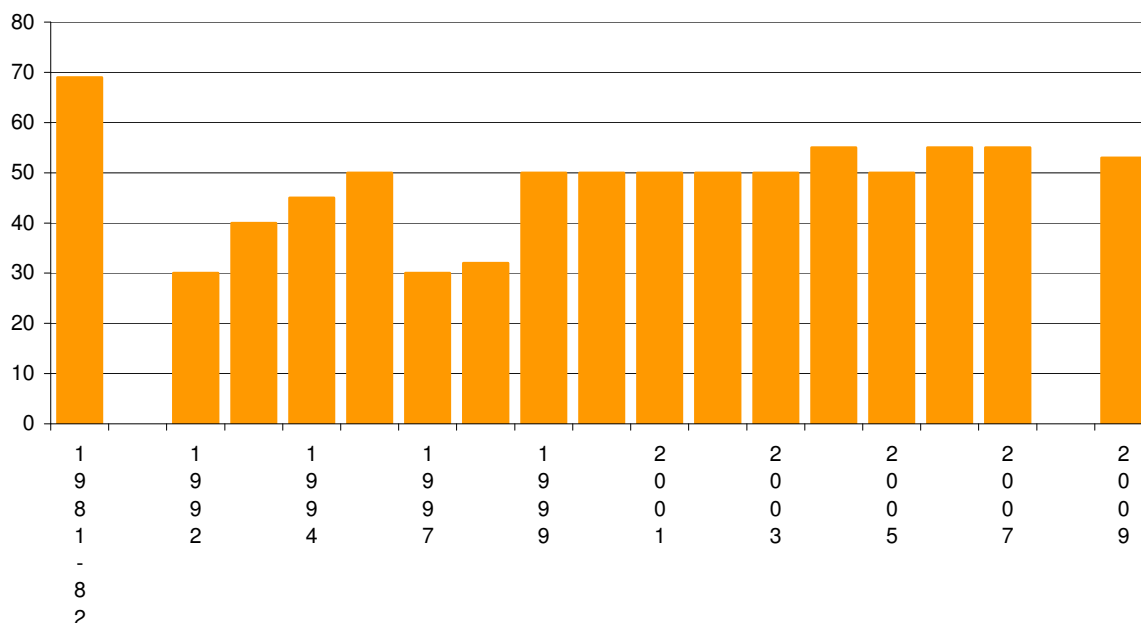
Pour nicher, le courlis cendré fréquente les prairies naturelles humides à végétation basse : prairies de fauche très tourbeuses ou pâtures à faible chargement. Il semble particulièrement apprécier les mosaïques de prairies de fauche et pâturées.

C'est un nicheur précoce qui s'installe en février sur ses sites de nidification et qui les abandonne fin juin / mi-juillet pour regagner les estuaires, milieu qu'il fréquente en période internuptiale.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Non signalé comme nicheur au XIX^{ème} siècle, la mention la plus ancienne suggérant sa présence à la Sangsurière est due à Louis Beuve (1909).

Au début des années 1980, le premier recensement complet permet de découvrir une population importante (64 à 75+ couples) représentant environ 6% des effectifs nicheurs français. Puis une chute des effectifs est observée au début des années 90.



Comme pour le râle des genêts, le vanneau huppé et la bécassine des marais, cette perte (un tiers des couples) a été plus importante dans les marais de Carentan qu'ailleurs en France. Cependant, après cette baisse importante la population semble s'être stabilisée à une cinquantaine de couples au total.

Sur la période internuptiale, aucune tendance d'évolution n'est décelée. Le maximum d'oiseaux est observé durant l'hiver (1 262 en moyenne sur la période 2000-2005). Lors des vagues de froid, la zone constitue un refuge climatique pour l'espèce (12 150 oiseaux présents en 1997).

Le Courlis cendré fréquente quasi exclusivement la Baie des Veys.

Le site fait partie des 10 sites les plus importants en France pour l'hivernage de l'espèce (2^{ème} rang sur la période 2000-2004).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	N : ⇔ H : ⇔

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

internuptial	Chasse	Promenades sur le littoral
	Conchyliculture	Entraînement de chevaux
	Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
	Pêche à pied	
nuptial	Elevage	Pêche
	Chasse	Gestion de l'eau
	Extraction tourbe	

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).
Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),
Régression du pâturage extensif,
Baisse des niveaux d'eau,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,
Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,
Fauche tardive après le 15 juillet,
Développement d'un réseau de parcelles tourbeuses fauchées une année sur deux,
Maintien du pâturage extensif (sites d'alimentation),
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,
Maintien paysage ouvert,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Chevalier arlequin

Tringa erythropus

Critères de sélection :
1 % national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	3		ne	

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
77 000	131 000	1 000				320	380	4	10	4

Habitat

Le Chevalier arlequin exploite lors des migrations les marais et étangs intérieurs, les estuaires, les lagunes et les marais salants. En hiver, il est plus franchement littoral (estuaires et marais saumâtres).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce fréquente essentiellement les prairies inondées de la RN de Beauguillot. Les effectifs les plus importants sont contactés durant l'hivernage (10 en moyenne sur la période 2000-2005).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Promenades sur le littoral
Conchyliculture	Entraînement de chevaux
Ramassage de salicornes	Char à voile, planche à voile
Pêche à pied	

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,
Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,

Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Chevalier gambette

Tringa totanus

Critères de sélection :
1 % national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	2	R	R	

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
280 000	610 000	4 450				1 300	1 500	14	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
250 000				5 250	6 080	57	328	> 156

Habitat

En période internuptiale, le Chevalier gambette fréquente essentiellement les vasières intertidales abritées.

Pour nicher, il occupe les marais salés et saumâtres ou les prairies naturelles humides pâturées (sites à végétation courte (< 15cm) avec des zones plus hautes pour cacher le nid et présence d'eau affleurante).

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce fréquente essentiellement la Baie des Veys. Durant l'hivernage, 328 oiseaux en moyenne sont dénombrés sur la période 2000-2005.

Le site abrite selon les années 6 à 10 % des effectifs hivernants français.

Des effectifs plus importants sont notés lors de la migration post-nuptiale, mais les oiseaux sont alors fortement dispersés et on ne dispose pas d'évaluation numérique fiable.

Des données de nidification possible, ont été recueillies en 2002 à Gorges et en 1995 à Varenguebec.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage
	?		

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse	Entraînement de chevaux
Conchyliculture	Char à voile, planche à voile
Ramassage de salicornes	Extraction tourbe
Pêche à pied	Promenades sur le littoral

Menaces

Dérangement sur les reposoirs de marée haute,
Pollutions accidentelles ou diffuses,
Remblaiement, poldérisation,
Développement des cultures marines,
Remontée du niveau marin (changement climatique).
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,
Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,
Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Tournepierre à collier

Arenaria interpres

Critères de sélection :
1 % national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5		S	

Population biogéographique, voies de migration	Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25	Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française	Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
94 000	1 000			8 870 12 460	107	854	625

Habitat

Le tournepierre à collier utilise essentiellement les littoraux rocheux et sableux.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'essentiel (98%) des effectifs du site est observé sur le littoral de la côte Est. Le maximum est contacté durant la période hivernale (854 en moyenne sur la période 2000-2005).

Certaines années, comme en 2002 ou 2005, les effectifs peuvent dépasser le seuil de valeur internationale.

Le site se place au 3^{ème} rang français pour l'accueil de cette espèce en hiver.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	↔ ?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Chasse

Promenades sur le littoral

Conchyliculture

Entraînement de chevaux

Ramassage de salicornes

Char à voile, planche à voile

Pêche à pied

Menaces

Pollutions accidentelles ou diffuses,

Dérangement sur les reposoirs de marée haute,

Ramassage de la laisse de mer (hors déchet anthropiques),

Remblaiement, poldérisation,

Développement des cultures marines,

Remontée du niveau marin (changement climatique).

Mesures de gestion favorables

Nettoyage manuel des plages (déchets anthropiques uniquement) respectueux des sites de nidification,

Maintien de la quiétude des reposoirs principaux,

Respect de la réglementation sur la circulation sur le DPM,

Soutien aux démarches d'amélioration de la qualité des eaux littorales.

Hibou des marais

Asio flammeus

Critères de sélection :
1% national (H)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	3	V	V	rouge

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
58 000	180 000	1 190	5 200	19 000	121	50	250	2	0-1

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
174 000	540 000	3 570	15 600	57 000	363	200	500	4	1-12	

Habitat

Le hibou des marais dépose ses œufs au sol dans un milieu ouvert qui lui permet de chasser aisément les campagnols. Il utilise indifféremment landes, dunes, marais friches, prairies ou labours.

En période internuptiale, il se regroupe en dortoirs au sein des territoires de chasse favorables.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Le hibou des marais a niché dans la vallée de l'Aure en 1992. Il s'agissait d'une année où les faibles inondations hivernales avaient dû favoriser la prolifération de campagnols. L'espèce est plus courante en migration et hivernage. Elle est connue principalement des polders de la Baie des Veys et de la vallée de la Vire. Les effectifs sont peu suivis mais semblent assez fluctuants.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
Fluctuante	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage
Chasse

Promenades sur le littoral
Gestion de l'eau

Menaces

Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Maintien paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Bergeronnette flavéole

Motacilla flava flavissima

Critères de sélection : 1% national (N)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	5	S		orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
7 900 000	14 000 000	109 500				60 000	240 000	1 500	1400

Les chiffres utilisés ici se rapportent à l'espèce *M. flava* sans distinction des sous-espèces (sauf pour la population du site composée quasi exclusivement de la sous-espèce *flavissima*).

Habitat

La bergeronnette flavéole est un hôte caractéristique des prairies humides ; elle recherche une végétation haute et une humidité moyenne. Cette espèce est une migratrice trans-saharienne qui arrive relativement tôt (tout début avril pour les premiers individus). La date à laquelle la moitié des nichées est à l'envol se situe entre le 25 et le 30 juin.

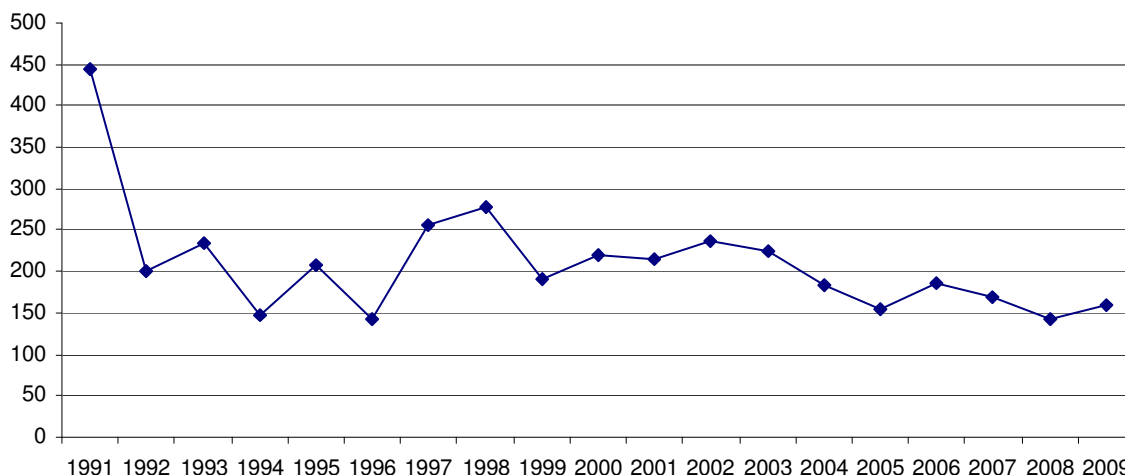
Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Plusieurs études permettent une estimation des effectifs :

- l'étude effectuée à Marchésieux en 1988 avait conclu à une densité moyenne de 3,2 couples pour dix hectares, cette densité diminuant nettement avec la baisse de l'hygrométrie des marais,
- une autre, réalisée dans la vallée de l'Aure en 1993 sur une surface de 892 hectares, suffisamment vaste donc pour être représentative, a donné une densité d'un couple pour dix hectares,
- enfin, la dernière conduite à la Sangsurière a permis de trouver une densité de 1,2 à 2,5 couples pour dix hectares favorables.

Tout ceci, combiné aux résultats obtenus avec le réseau des points STOC, amène à l'estimation de 1 400 couples nicheurs. Selon les données des points STOC, cette population est soumise à des fluctuations chaotiques, difficilement interprétables. On observe une baisse des indices depuis 2002. Au marais du Hode, qui fait l'objet d'un suivi similaire, l'indice de la bergeronnette flavéole est en augmentation. Une explication locale est donc à rechercher.

Indice STOC base 200 en 1992



Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
⇓	⇓

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage
Chasse

Pêche
Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),
Régression du pâturage extensif,
Baisse des niveaux d'eau,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 1^{er} juillet,
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,
Maintien du pâturage extensif (sites d'alimentation),
Maintien paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Gorgebleue à miroir

Luscinia svecica

Critères de sélection :
C6 (N)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
Annexe I	5	S		orange

Population nicheuse européenne	Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25	Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française	Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)		
4 500 000	7 800 000	61 500	280 000	530 000	4 050	10 000/40 000	250	15-50

Habitat

La gorgebleue installe son nid dans les roselières et les mégaphorbiaies (souvent piquetées de saules) ou au sol dans la végétation du haut-schorre.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce n'est connue que depuis 2001 (Polders de Brévands, Ponts d'Ouve et tourbière de Baupte). Depuis, on observe à la fois une augmentation du nombre de mâles chanteurs sur ces sites et la colonisation de nouveaux sites. L'espèce étant en expansion en France, il est vraisemblable que la population du site se développe encore.

La présence de la sous-espèce *cyanecula* du Nord et de l'Est a été attestée par la capture d'un individu bagué. Mais la sous-espèce *nammetum* endémique de la façade atlantique est également probable (elle niche en Baie du Mont St-Michel).

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage
?		?	

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage	Pêche
Chasse	Gestion de l'eau
Extraction tourbe	

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,
Assèchement des mares et fossés,
Boisement spontané des mégaphorbiaies,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 25 juillet,

Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés,

Maintien en eau des mares et des fossés,

Maintien paysage ouvert,

Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Tarier des prés

Saxicola rubetra

Critères de sélection : 1% national (N)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	4	D		orange

Population nicheuse européenne		Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25		Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française		Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
5 400 000	10 000 0000	77 000				15 000	45 000	300	500

Habitat

Le tarier des prés est un hôte caractéristique des prairies de fauche des vallées inondables exploitées extensivement. La présence de quelques prairies pâturées au milieu de prairies de fauche n'entraîne pas une diminution de la densité. Il semble, en outre, que la densité du réseau de fossés ait un effet positif sur son abondance .

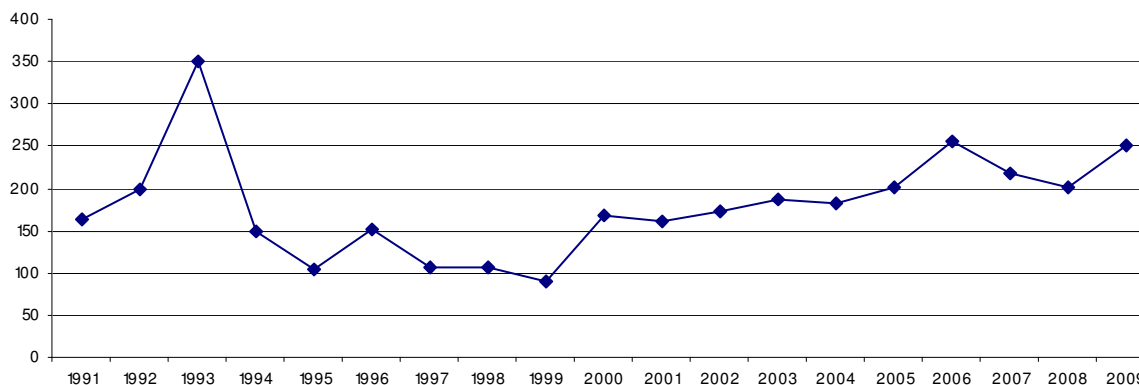
Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Les densités connues sur des surfaces suffisamment vastes pour être représentatives donnent les résultats suivants :

- 1,3 couple pour dix hectares dans la vallée de l'Aure en 1993, densité pouvant être localement plus élevée avec 4,5 couples pour dix hectares de prairie de fauche exclusivement.
- Une autre étude effectuée à Marchésieux en 1988 avait conclu à une densité moyenne de 2,2 couples pour dix hectares ; cette densité étant en fait de 6,1 couples pour dix hectares de prairies de fauche et de 0 sur des prairies où le pâturage se surajoute à la fenaison. L'étude réalisée à Marchésieux en 1988 a montré, en outre, que la densité décroît nettement lorsque l'hygrométrie des prairies baisse et lorsqu'il y a intensification des pratiques agricoles.

Après un déclin entre 1991 et 1999 (exception faite de 1993, année du plus fort indice), le tarier des prés a vu ses effectifs remonter régulièrement. Le site représente 40 à 60 % des effectifs normands.

Indice STOC base 200 en 1992



Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce :

Elevage
Chasse

Pêche
Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches ou par le bétail (chargement élevé),
Régression du pâturage extensif,
Baisse des niveaux d'eau,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 1^{er} juillet,
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps,
Maintien du pâturage extensif (sites d'alimentation),
Maintien paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement.

Phragmite aquatique

Acrocephalus paludicola

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	1	ne		

Population biogéographique, voies de migration		Seuil valeur internationale hiver	Population hivernante EU25		Seuil valeur EU25 hiver	Population hivernante française		Seuil valeur nationale hiver	Estimation population hivernante	Estimation population migratrice /estivante
36 000	60 000	480	9 900	11 400	107					> 10

Habitat

Durant la migration post-nuptiale qui se déroule de la 3^{ème} décennie de juillet à la mi-octobre, le phragmite aquatique fréquente les roselières, cariçaies et jonçaises.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

L'espèce a été « découverte » sur le site lors d'une campagne de baguage en 2004 aux Ponts d'Ouve. Elle a à nouveau été contactée en 2006, 2008 et 2009. Une séance de baguage en 2009 a également permis de montrer l'utilisation des cladiaies de la Sangsurière. Les données sont donc encore partielles.

La présence de l'espèce n'est toutefois pas surprenante :

- elle fréquente en migration les marais proches du littoral,
- elle est régulière dans l'estuaire de la Seine et en Baie du Mont St-Michel.

Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↓	?

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce:

Elevage
Chasse

Pêche
Gestion de l'eau

Menaces

Boisement spontané des roselières,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Entretien des roselières existantes,
Maintien de zones à couvert denses autour des mares et fossés.
Développement d'un réseau de parcelles à grands héliophytes fauchées une année sur deux,
Maintien paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,

Phragmite des joncs

Acrocephalus schoenobaenus

Critères de sélection :
1% national (N)

Dir.Oiseaux	SPEC 04	Liste rouge nationale nicheur	Liste rouge nationale hivernant	Liste rouge Normandie
	4	AP		

Population nicheuse européenne	Seuil valeur internationale nicheur	Population nicheuse EU25	Seuil valeur EU25 nicheur	Population nicheuse française	Seuil valeur nationale nicheur	Estimation population nicheuse (couples)
4 400 000 7 400 000	59 000			30 000 120 000	750	>1 000

Habitat

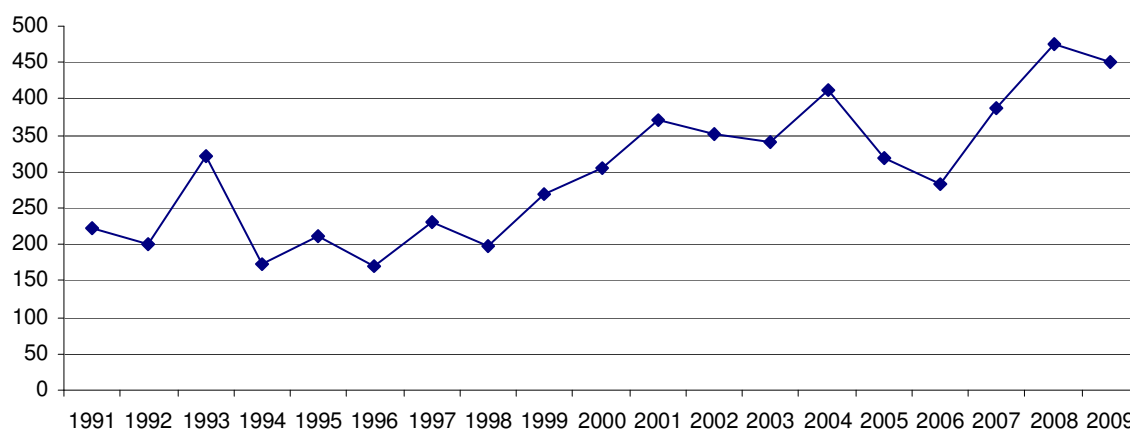
Le Phragmite des joncs se rencontre dans les fossés encombrés de végétation, les prairies de fauche exploitées tardivement, les quelques roselières présentes dans les marais. Cette espèce est nettement l'espèce caractéristique des zones de végétation haute et à forte humidité.

Statut dans les marais du Cotentin et Bessin

Cette espèce est très bien représentée dans les marais en période de reproduction : elle est en troisième rang pour le nombre de contacts obtenus lors des points STOC, c'est donc l'espèce aquatique la plus commune.

La population est cependant difficile à estimer à l'échelle du site ; par exemple, à la Sangsurière en 1997, 7 à 9 couples pour dix hectares favorables soit 0,52 couple pour dix hectares tous milieux confondus. La population nicheuse des marais est certainement forte de quelques milliers de couples. On observe un accroissement des populations statistiquement significatif.

Indice STOC base 200 en 1992



Tendances d'évolution

Europe (1990-2000)	Locale
↔	↑

Calendrier

Migration pré-nuptiale	Reproduction	Migration post-nuptiale	Hivernage

Activités socio-économiques et de loisirs s'exerçant sur l'habitat de l'espèce:

Elevage

Chasse

Pêche

Gestion de l'eau

Menaces

Destruction des nichées lors des fauches,
Assèchement des mares et fossés,
Fermeture du paysage (boisements),
Destruction, dégradation des zones humides.

Mesures de gestion favorables

Fauche tardive après le 1^{er} juillet,
Maintien de zones à couvert dense autour des mares et fossés (zones de pontes),
Maintien en eau des mares et des fossés,
Développement d'un réseau de parcelles à grands hélrophytes fauchées une année sur deux,
Favoriser les inondations hivernales et les nappes affleurantes au début du printemps.
Maintien paysage ouvert,
Maintien des prairies naturelles humides gérées extensivement,

Récapitulatif des tendances d'évolution des espèces

Espèce	Tendance européenne	Tendance UE	Tendance France	Tendance locale
Butor étoilé	↔	↔	↓	↑
Aigrette garzette	↑	↑	↑	N : ↑ M, H : ?
Grande Aigrette	↑	↑	↑	↑
Cigogne blanche	↑	↑	↑	↑
Oie cendrée	↑	↑	↑	↑
Bernache cravant	↓	↓	↔	?
Tadorne de Belon	↔	N : ↔ H : ↓	N : ↔ H : ↑	N : ↑ M, H : ↔
Canard siffleur	↔	↔	fluctuant	↑
Sarcelle d'hiver	H : ↓ N : ?	↔	N : ↓ H : ↑	N : ? M, H : ↑
Canard pilet	↓	↓	N : ↑ H : fluctuant	N : ? M, H : ↔
Sarcelle d'été	?	↓	↓	?
Canard souchet	N : ? H : ↓	↓	↔	N : ? M, H : ↔
Busard des roseaux	↑	↑	↑	↔
Busard cendré	↑	↑	↔	↓
Marouette ponctuée	fluctuant	↔	?	?
Râle des genêts	fluctuant	↑	↓	disparu
Huitrier-pie	↓	↓	↑	N : ? H : ↔
Grand gravelot	↓	↔	fluctuant	N : ? M, H : ↔
Gravelot à collier interrompu	↓	↓	↔	N : ↑ M, H : ?
Pluvier argenté	↑	↑	↑	↔
Vanneau huppé	N : ↓ M, H : ↔	N : ↓ M, H : ↑	↓	N : ↓ M, H : ?
Bécasseau sanderling	↑	↑	↑	?
Bécasseau variable	↓	↓	↑	↑
Combattant varié	↓	↓	N : ↔ H : fluctuant	N : disparu M, H : ?
Bécassine des marais	↓	N : ↓ M, H : ↑	N : ↓ M, H : ?	N : disparu M, H : ?
Barge à queue noire	↓	↓	↑	N : disparu

				M, H : ?
Espèce	Tendance européenne	Tendance UE	Tendance France	Tendance locale
Barge rousse	↓	↓	fluctuant	?
Courlis cendré	N : ↓ M, H : ↔	N : ↓ M, H : ↔	N : ↔ M, H : fluctuant	N : ↔ H : ↔
Chevalier arlequin	↓	↓	?	?
Chevalier gambette	↓	N : ↓ M, H : ↔	N : ↔ M, H : ?	?
Tourneperre à collier	↓	↓	↑	↔ ?
Hibou des marais	<i>fluctuant</i>	↓	<i>fluctuant</i>	?
Bergeronnette flavéole	↓	↓	?	↓
Gorgebleue à miroir	↔	↔	?	↑
Tarier des prés	↔	↓	↓	↑
Phragmite aquatique	↓	↓	?	?
Phragmite des joncs	↔	↔	↑	↑

Bibliographie

Bibliographie générale

- BirdLife International, 2004, Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status, BirdLife Conservation Séries N°12, 374 p.
- BirdLife International, 2004, Birds in the European Union : A status assesment, BirdLife International, 50 p.
- DECEUNINCK B., MAILLET N., KERAUTRET L., DRONNEAU C., MAHEO R. 2002, Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2002, LPO/WetlandsInternational/MEDD, 41 p.
- DECEUNINCK B., MAILLET N., KERAUTRET L., DRONNEAU C., MAHEO R. 2002, Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2001, LPO/WetlandsInternational/MEDD, 41 p.
- DECEUNINCK B., MAILLET N., KERAUTRET L., RIOLS C., MAHEO R. 2000, Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2000, LPO/WetlandsInternational/MATE, 44 p.
- DECEUNINCK B., MAHEO R., 2000, Synthèse des dénombrements et analyse des tendances des Limicoles hivernant en France, 1978-1999, LPO/WetlandsInternational/MATE, 83 p.
- BUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000, Inventaire des Oiseaux de France, Avifaune de la France métropolitaine, éd.Nathan, 397 p.
- GONm, 2004, Atlas des oiseaux de Normandie en hiver, GONm, Le Cormoran, 13, 232 p.
- GONm, 2003, Listes Rouge et Orange des oiseaux nicheurs de Normandie, 6p.
- GONm, 1989, Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes, Le Cormoran 7, 247 p.
- LANCIEN B., 2004, Recensement des vanneaux huppés et pluviers dorés à la mi-janvier 2006, rapport ANCGE, 37 p.
- LANCIEN B., 2005, Recensement hivernal 2005 de l'ANCGE, La Sauvagine 16p.
- LANCIEN B., 2006, Recensement des vanneaux huppés et pluviers dorés à la mi-janvier 2006, rapport ANCGE, 33 p.
-
- MNHN/MEDD 2002, Natura 2000/Directive Oiseaux, Codification des données espèces dans les formulaires des Zones de Protection Spéciale, 21 p.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999, Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. SEOF/LPO, 560 p.
- TUCKER G.M., HEATH M.F., 1994, Birds in Europe : their Conservation Status. BirdLife Conservation Séries N°3, BirdLife International, 600 p.
- Wetlands International, 2002, Waterbird Population Estimates - Third Edition, Wetlands International Global Series n°12, 208 p.
- <http://www.lpo.fr/etudes/wetlands/doc/minmax1997-2001.xls>

Bibliographie liée au site (par ordre chronologique)

G. DEBOUT, 1982, L'avifaune des marais de Carentan : les espèces observées : phénologie, écologie, cartographie ornithologique des marais, propositions de gestion, Hors-série du Cormoran, GONm, 29 p. + cartes

G. DEBOUT, C. LEBAS, 1988, Impact des types de gestion agricole sur quelques espèces indicatrices : les passereaux nicheurs des prairies humides des marais de l'Isthme du Cotentin, les marais de Marchésieux, GONm/CG50/DDAF50, 28 P.

G. DEBOUT, T. GALLOO, 1988, Inventaire des espèces nicheuses des plans d'eau libre, courantes ou stagnantes des marais de Carentan, Influence des techniques d'entretien des rives, GONm/CG50/DDAF50, 36 p.

G. DEBOUT, 1989, Avifaune des marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie, GONm/CG 50/DDAF50, 31 p.

G. DEBOUT, 1989, Marais de Carentan, rapport de synthèse des études ornithologiques, GONm/CG50/DDAF50, 13 p.

F. BERNARD, J.F. ELDER, 1990, Inventaire ornithologique de la réserve naturelle de Beauguillot (Manche), 1990, ONC, 118 p.

G. DEBOUT, 1991, Suivi des populations nicheuses de Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Busards (*Circus sp.*), Râle des genêts (*Crex crex*), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), Courlis cendré (*Numenius arquata*), Barge à queue noire (*Limosa limosa*), passereaux et autres données remarquables dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1991, GONm/PNR, non paginé

P. SPIROUX, 1992, Etude des stationnements internuptiaux en Baie des Veys au cours d'un cycle annuel. Rôle des terrains protégés dans le fonctionnement général de la Baie. GONm/RNB/CELRL

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1992, , Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1992 : les non-passereaux, Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), Busards (*Circus sp.*), Râle des genêts (*Crex crex*), Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), Courlis cendré (*Numenius arquata*), Barge à queue noire (*Limosa limosa*), GONm/PNR, 24 p.

G. DEBOUT, P. LENEVEU, 1992, Réserve Naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie – commune de Denville/Manche, Suivi des populations nicheuses en 1992, étude en vue de la gestion de la réserve naturelle, GONm/PNR, 18 p.

G. DEBOUT, 1992, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1992 : bilan général et propositions, GONm/PNR, 13 p.

G. DEBOUT, 1992, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1992 : les passereaux, GONm/PNR, 35 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1993, Valeur ornithologique de certains sites du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Bilan synthétique, GONm/PNR, 12 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1993, , Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1993, Suivi 1 : populations de cigognes blanche et busards, suivi 2 : populations de vanneau, bécassine et courlis, populations de râle des genêts, GONm/PNR, 18 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, P. SPIROUX, 1993, Suivi des populations nicheuses dans la Réserve Naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie, Résultats 1993, GONm/PNR, 9 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1993, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1993 : les passereaux, étude par la méthode des points d'écoute, GONm/PNR, 36 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1994, , Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1994, Suivi 1 : populations de cigognes blanche et busards, suivi 2 : populations de vanneau, bécassine et courlis, populations de râle des genêts, GONm/PNR, 27 p.

D. RUNGETTE, 1994, Etude sur la migration pré-nuptiale et la nidification des Anatidés, Foulques et Limicoles dans les marais de la côte Est du Cotentin et autres données écologiques, année 1993, ACM côte Est-Baie des Veys

- G. DEBOUT, 1994, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1994 : les passereaux, étude par la méthode des points d'écoute, GONm/PNR, 39 p.
- A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1995, , Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1995, populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts, vanneau huppé, bécassine des marais et courlis cendré, ..., GONm/PNR, 27 p.
- G. DEBOUT, 1995, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1995 : les passereaux, étude par la méthode des points d'écoute, GONm/PNR, 55 p.
- A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1996, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1996, populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR, 32 p.
- G. DEBOUT, 1996, Le patrimoine ornithologique de la côte Est du Cotentin (Manche), GONm/PNR, 13 p.
- G. DEBOUT, 1996, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1996 : étude par la méthode des points d'écoute, passereaux et espèces à répartition non localisée, GONm/PNR, 60p.
- A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1997, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1997, populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR, 28p.
- G. DEBOUT, 1997, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1997 : étude par la méthode des points d'écoute, passereaux et espèces à répartition non localisée, GONm/PNR, 60p.
- A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1998, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1998, populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR, 24 p.
- G. DEBOUT, 1998, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1998 : étude par la méthode des points d'écoute, passereaux et espèces à répartition non localisée, GONm/PNR, 68p.
- P.SPIROUX, 1998, Etude ornithologique la Réserve Naturelle de la Sangsurière, GONm/PNR, 50 p.
- A. CHARTIER, G. DEBOUT, 1999, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1999, populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR, 32 p.
- G. DEBOUT, 1999, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 1999 : étude par la méthode des points d'écoute, passereaux et espèces à répartition non localisée, GONm/PNR, 66 p.
- A. CHARTIER, G. DEBOUT, 2000, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2000, populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR/DIREN/AESN, 37 p.
- E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2000, Synthèse annuelle (déc 98 – déc 99), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/AESN/PNR/Crédit Agricole/Fondation TOTAL, 88p.
- G. DEBOUT, 2000, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2000 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 42p
- A. CHARTIER, 2001, La Chouette chevêche (*Athene noctua*) dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Manche-Calvados), GONm/PNR/DIREN/AESN, 52 p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2001, Synthèse annuelle (août 99 – juillet 00), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/AESN/PNR/Crédit Agricole/Fondation TOTAL, 88p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, D. GUERIN, V. SCHRICKE, J.B. WETTON, 2001, Approche de l'utilisation de la Baie des Veys et des marais de l'Isthme du Cotentin par les Anatidés en période de migration et d'hivernage, ONCFS/RNB/FDCM/PNR, 33 p. + annexes

G. DEBOUT, 2001, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2001 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 42p

A. CHARTIER, 2002, La Chouette chevêche (*Athene noctua*) dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (Manche-Calvados), Evaluation et distribution spatiale des populations du pourtour de la Baie des Veys, GONm/PNR/DIREN/CRBN, 43 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 2002, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2001 : Populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR/DIREN/AESN, 42p

A. CHARTIER, G. DEBOUT, 2002, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2002 : Populations de cigogne blanche, busards, rôle des genêts et limicoles, GONm/PNR/DIREN/AESN, 51 p

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2002, Synthèse annuelle (juillet 00 – juin 01), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/AESN/PNR/Fondation TOTAL, 88p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2002, Synthèse annuelle (juillet01-juin02), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/AESN/PNR, 88p.

G. DEBOUT, 2002, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2002 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 61 p

G. DEBOUT, P. SPIROUX, 2002, Etude ornithologique de la Réserve Naturelle de la Sangsurière, GONm/ PNR,/AESN/DIREN, 42 p.

G.DEBOUT, P.SPIROUX, 2003, Les oiseaux non-nicheurs de la Réserve Naturelle de la Sangsurière, GONm/PNR/AESN/DIREN, 10 p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2003, Synthèse annuelle octobre 2001-avril 2002, Réseau "Remises diurnes" Baie des Veys/Marais de l'isthme du Cotentin, RNB/CRBN/AESN/PNR/DIREN, 51 p.

G. DEBOUT, 2003, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2003 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 71 p

A. DUFOUR, P. SPIROUX, 2003, Des gravelots sur nos plages, Le Gravelot à collier interrompu Biologie et Reproduction, GONm/CRBN/DIREN/PNR,11 p.

G. DEBOUT, N. FILLLOL, J.B. WETTON, 2003, Les oiseaux des prairies humides des marais du Cotentin et du Bessin, PNR/GONm/CRBN/AESN/DIREN, 48 p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, R. PURENNE, 2003, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2003 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, GONm/PNR/DIREN/AESN/CRBN, 70 p

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2003, Synthèse annuelle (juillet02-juin03), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/CRBN/PNR, 89p.

A. CHARTIER, G. DEBOUT, R. PURENNE, 2004, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2004 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, GONm/PNR/DIREN/AESN, 78 p

G. DEBOUT, 2004, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2004 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 72 p

A. CAZIN, R. PURENNE, 2004, Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) sur la côte orientale du Cotentin : recensement, cartographie, analyse et propositions de mesures conservatoires, GONm/PNR/DIREN, 24 p.

G. DEBOUT, A. CAZIN, R. PURENNE, 2005, Etude de l'hivernage à la réserve naturelle de la Sangsurière : évaluation des effectifs hivernants de busards et bécassines, GONm/PNR/DIREN, 13p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2004, Synthèse annuelle octobre 2002-avril 2003, Réseau "Remises diurnes" Baie des Veys/Marais de l'isthme du Cotentin, RNB/CRBN/PNR, 52 p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2005, Synthèse annuelle (juillet03-juin04), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/PNR, 87p.

R. BINARD, A. CAZIN, R. PURENNE, 2005, Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) sur la côte orientale du Cotentin : recensement, cartographie, analyse ' Résultats 2005, GONm/PNR/CRBN/AESN

A. CHARTIER, G. DEBOUT, J. DESMARES, R. PURENNE, 2005, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2005 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, GONm/PNR/DIREN/AESN, 91 p

G. DEBOUT, 2005, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2005 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 70 p

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2005, Analyse des données ornithologiques disponibles en relation avec la ZPS Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys, RNB/DIREN/PNR, 30p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2006, Synthèse annuelle (août 2003-avril 2004) Réseau "Remises diurnes" Baies des Veys/Marais de l'isthme du Cotentin, RNB/DIREN/PNR, 56p.

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2006, Synthèse annuelle (juillet04-juin05), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/PNR, 88p.

G. DEBOUT, 2006, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2006 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/CRBN/AESN, 26 p

R. BINARD, R. PURENNE, 2006, Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) sur la côte orientale du Cotentin : recensement, cartographie, analyse ' Résultats 2006, GONm/PNR/CRBN/AESN, 18 p.

A. CHARTIER, 2006, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2006 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, première partie cigogne blanche et busards, GONm/PNR/CRBN/AESN, 75 p

G. DEBOUT, R. PURENNE, 2006, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2006 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, seconde partie grèbes, ardéidés, anatidés, rallidés, limicoles, laridés et passereaux, GONm/PNR/CRBN/AESN, 42 p

G. DEBOUT, 2006, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2006 : Le rôle des genêts, GONm/PNR/DIREN/AESN, 17 p

- E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2006, Synthèse annuelle (août 2004-avril 2005) Réseau "Remises diurnes" Baies des Veys/Marais de l'isthme du Cotentin, RNB/DIREN/CRBN/PNR, 56p.
- B. LECAPLAIN, 2006, Suivi de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles à la roselière de l'Espace de Découverte "Les Ponts d'Ouve", Rapport été 2006, GONm/PNR
- B. LECAPLAIN, 2007, Bilan et suivi de la nidification des oiseaux des zones humides de l'Espace de Découverte "Les Ponts d'Ouve", AESN/CRBN/CG50/PNR, 37 p.
- G. DEBOUT, 2007, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2007 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 38 p
- R. PURENNE, 2007, Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) sur la côte orientale du Cotentin : recensement, cartographie, analyse ' Résultats 2007, GONm/PNR/DIREN/AESN, 19 p.
- A. CHARTIER, 2007, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2007 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, première partie ardéidés, ciconiidés et busards, GONm/PNR/DIREN/AESN, 76 p
- G. DEBOUT, R. PURENNE, 2007, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2007 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, seconde partie grèbes, anatidés, rallidés, limicoles, laridés et passereaux, GONm/PNR/DIREN/AESN, 33 p
- B. LECAPLAIN, 2007, Suivi de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles à la roselière de l'Espace de Découverte "Les Ponts d'Ouve", Rapport été 2007, PNR/AESN/CRBN/CG50, 19 p.
- E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2008, Synthèse annuelle (juillet05-juin06), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/CRBN/PNR, 88p.
- R. PURENNE, 2008, Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) sur la côte orientale du Cotentin : Résultats 2008 et bilan des 5 premières années de suivi, DIREN/AESN/PNR, 27p.
- R. PURENNE, G. DEBOUT, 2009, Evaluation du succès reproducteur du Courlis cendré et du Vanneau huppé en 2008 dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, DIREN/AESN/PNR, 69p.
- A. CHARTIER, 2008, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2008 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, première partie ardéidés arboricoles, ciconiidés, GONm/PNR/DIREN/AESN, 59 p
- G. DEBOUT, A. CHARTIER, R. PURENNE, 2008, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2008 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, seconde partie nicheurs rares des prairies et des plans d'eau, GONm/PNR/DIREN/AESN, 50 p
- G. DEBOUT, 2008, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2008 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 26 p
- G. DEBOUT, S. PROVOST, 2009, Suivi des migrations post-nuptiales dans les marais de l'isthme du Cotentin et en Baie des Veys, Résultats 2008 des comptages diurnes de la migration, GONm/PNR/ADEME/CRBN, 49 p
- B. LECAPLAIN, 2009, Suivi de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles Espace Naturel Sensible "Les Ponts d'Ouve", Saison 2008, PNR/AESN/CRBN/CG50, 14 p.

M. BUNEL, 2008, Peuplement de limicoles côtiers de la baie des veys et de la Côte Est Cotentin : étude des reposoirs de haute-mer, PNB/ Univ Rennes 1, 34 p. + annexes

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2008, Synthèse annuelle (août 2005-avril 2006) Réseau "Remises diurnes" Baies des Veys/Marais de l'isthme du Cotentin, RNB/CRBN/PNR, 55p.

Anonyme, 2009, Etude de la migration post-nuptiale par radar-année 2008, Biotope/PNR/ADEME/DIREN/CRBN, 58 p. + annexes

A. CHARTIER, R. PURENNE, 2009, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Hiver 2008/2009 - Dortoirs de busards, GONm/PNR/DIREN, 15 p

E. CAILLOT, J.F. ELDER, C. PEDROT, 2009, Synthèse annuelle (juillet06-juin07), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/PNR, 60p.+ annexes

M. BUNEL, E. CAILLOT, C. PEDROT, 2009, Analyse cartographique : distribution des effectifs, composition des peuplements et richesses spécifiques des limicoles côtiers (juillet 1999 - juin 2007), Réseau « Limicoles côtiers » Baie des Veys/Littoral Est Cotentin, RNB/DIREN/PNR, 25 p.

A. CHARTIER, R. PURENNE, 2009, Suivi des populations dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Hiver 2008/2009, Dortoir de busards, GONm/PNR/DIREN, 15 p

E. CAILLOT, J.F. ELDER, 2009, Synthèse annuelle (août 2006-avril 2007) Réseau "Remises diurnes" Baies des Veys/Marais de l'isthme du Cotentin, RNB/DIREN/PNR, 56p.

Y. LECOUSTEY, 2009, Caractérisation de l'habitat du Butor étoilé *Botaurus stellaris* dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, PNR, 57 p. + annexes

G. DEBOUT, 2009, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2008 : Etude par la méthode des points d'écoute, Passereaux et espèces à large répartition, GONm/PNR/DIREN/AESN, 24 p.

A. CHARTIER, 2009, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2009 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, première partie ardéidés arboricoles, ciconiidés, GONm/PNR/DIREN/AESN, 66 p

R. PURENNE, 2009, Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) sur la côte orientale du Cotentin : Résultats 2009, DIREN/AESN/PNR, 22 p.

R. PURENNE, 2009, Note complémentaire sur l'évaluation du succès reproducteur du Courlis cendré et du Vanneau huppé dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin : bilan des observations de la saison 2009, GONm, 14 p.

B. LECAPLAIN, 2010, Suivi de la migration post-nuptiale des passereaux paludicoles, Espace Naturel Sensible "Les Ponts d'Ouve", Saison 2009, PNR/AESN/CRBN/CG50, 19 p.

G. DEBOUT, A. CHARTIER, R. PURENNE, 2009, Suivi des populations nicheuses dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, Résultats 2009 : Espèces d'intérêt patrimonial à répartition localisée, seconde partie nicheurs rares des prairies, roselières et plans d'eau, GONm/PNR/DIREN/AESN, 75 p.

E. PARMENTIER, 2009, Opération Phragmite aquatique sur la RNN des Marais de la sangsurière et de l'Adriennerie, Résultats du baguage du 11 au 21 août 2009, 18 p.

Données des Recensement des vanneaux huppés et pluviers dorés à la mi-janvier de 2005 à 2007 fournis par les Fédérations Départementales des Chasseurs du Calvados et de la Manche.



Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Siège administratif - 17 rue de Cantepie - 50500 LES VEYS

Tél. 02 33 71 61 90 - Fax. 02 33 71 61 91 - info@parc-cotentin-bessin.fr

www.parc-cotentin-bessin.fr

